

DÉTECTIVE

L'imbroglgio tragique



Que de trouble et de mystère pèsent sur la double vie et sur la mort de David Ross, dont le cadavre étroitement ligoté fut découvert, l'autre dimanche, dans sa villa, par son fils Donald !

(Lire, pages 8 et 9, la curieuse enquête de notre collaborateur Henri Danjou.)

AU SOMMAIRE | Voleurs de grands chemins, par W. T. — Le destin du fauve, par Marius Larique. — La "survie" du guillotiné, par Emmanuel Car. —
DE CE NUMÉRO | Le "demi-sel", par Luc Dornain. — L'assommeuse, par Robert Hennemont. — Le crime à travers les âges, par Frédéric Boutet.

PAR TOUT

Suicides provoqués

Le docteur Jacques Roubinovitch, psychiatre dont l'autorité ne se discute pas, a publié récemment un fort intéressant article sur les suicides provoqués et le silence de la loi sur ce sujet si angoissant et si passionnant à la fois.

« ...A côté des malheureux qui ruinent, dans l'isolement, des idées de suicide — écrivait dans *Le Matin* le docteur Roubinovitch — en en observe, de temps à autre, qui essaient de se tuer en présence de parents, d'amants ou de maîtresses, d'amis ou d'associés... Et les drames qui se jouent alors dans l'intimité d'un foyer sont, parfois, d'une complexité troublante, quand il s'agit d'établir les véritables causes provocatrices du suicide... »

Ce sujet, disons-nous, est angoissant et les confidences qui nous ont été faites par des hommes que leur profession appelle à recueillir des aveux aggravent notre trouble : nous ne voulons aujourd'hui étudier que le suicide provoqué. Mais, dans le domaine du meurtre, quelle lueur projettent certaines révélations ! Que de congestions pulmonaires, adroitement préparées par les proches parents qui guettent, avec l'héritage convoité, une mort qui se fait trop attendre !... Il est si facile d'établir un courant d'air dont le résultat amènera l'issue fatale, tant désirée. Le poison est un « remède » dangereux ; il laisse des traces que le médecin de l'état-civil, si rapide que soit son examen, pourra déceler... Mais la « bonne » congestion pulmonaire, d'aspect si honnête, procure l'impunité !...

Nous reviendrons un jour sur ce problème des crimes domestiques, dont le secret est bien gardé et qui permettent à leurs auteurs de conserver le magot du vieillard — ou de l'enfant — assassiné, en même temps que la considération publique... Les avocats ou les confesseurs, qui liront ces lignes, n'auront pas grand effort à faire pour trouver, dans le souvenir de leur carrière professionnelle, le rappel d'histoires tragiques qu'ils auront connues.

Mais les « suicides provoqués » dont parle le docteur Roubinovitch ?

Il ne s'agit plus ici de crime, mais du « coup de pouce » donné par l'entourage du malade à sa volonté de mourir. L'éminent médecin-aliéniste cite le cas d'une femme, déprimée par son état de santé et par la crise économique, qui avait essayé de se jeter d'un troisième étage, sous les yeux de son mari et de sa fille. Accrochée au balcon du deuxième, elle avait été arrachée de là et conduite à l'hôpital. Huit jours après, sa famille la reprenait à la maison.

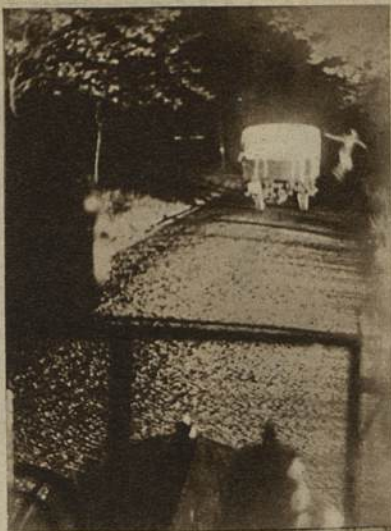
Pour calmer l'anxiété de cette femme, un pharmacien délivra des stupéfiants, qui furent mis en vrac dans le tiroir de la table, auprès du lit de la malade... Et le résultat fut celui qu'on attendait, qu'on « espérait » peut-être : un matin, la malheureuse avala toute la collection thérapeutique. Est-il permis de parler de suicide, alors que cette forme de mort ressemble singulièrement à un homicide ?

Le code pénal est muet sur ce point ; il y a là une grave lacune. Mettre à la disposition d'un malade un moyen de se tuer, alors qu'il a déjà manifesté le désir de se détruire, c'est aider singulièrement à sa mort et prendre figure de complice d'un véritable assassinat.

L'avant-dernière fête

Vingt-deux minutes ! Tel fut le temps (est-ce un record ?) nécessaire aux aides du bourreau pour élever la guillotine jeudi dernier devant la prison de Versailles. Disons aussi que c'est exactement la douzième fois depuis 1900 que ces messieurs opèrent à cet endroit, où ils sont revenus en 1928, en 1930, en 1931 et en 1932. S'arrêteront-ils ?

Barranger ayant occupé une bonne demi-heure à écrire à sa femme et à sa mère, les officiels en oublièrent — momentanément — le bourreau, et de l'extérieur, celui-ci dut, à deux reprises, tambouriner violemment contre la porte de la geôle pour se la faire ouvrir. Détail authentique et férocité, l'exécuteur frappait sur la porte avec sa sinistre paire de ciseaux. Barranger se perdit jusqu'au



Se sentant filé, l'homme sauta prestement sur la route.

Berlin (d'un de nos correspondants).

UNE fois de plus, cette nuit-là, nous partîmes en chasse. Je n'étais armé que d'un appareil photographique et d'une provision de magnésium. Mes compagnons, des policiers de Potsdam, avaient, eux, une auto aux projecteurs puissants et des revolvers bien chargés.

Il y avait une semaine que durait cette chasse aux pillards de transports, dont les exploits sur



Le pillard avait éventré un sac, à l'arrière d'un camion, pour en examiner le contenu.

les routes qui joignent Berlin aux villes du centre se multipliaient... Chose étrange, ce n'était que lorsque les auto-camions arrivaient à destination qu'on s'apercevait que des caisses ou des sacs, contenant soit des fourrures, soit des balles de café, avaient disparu...

Une longue surveillance avait permis pourtant d'établir que les pillards se servaient d'une légère voiture de tourisme pour prendre en filature les auto-camions, et, à l'endroit opportun choisi par les malfaiteurs, l'un d'eux doué d'une agilité exceptionnelle sau-

VOLEURS DE GRANDS CHEMINS

tait de l'auto où il se trouvait sur l'arrière du camion, découpait à l'aide d'un couteau la bâche qui recouvrait la voiture. Assourdis par le bruit du moteur, et clos dans une sorte de cabine à l'avant de la voiture, le chauffeur et le conducteur du camion ne pouvaient entendre ce qui se passait derrière eux... Alors le pillard d'une lampe de poche, il choisissait parmi les marchandises celles qui lui paraissaient avoir le plus de prix et les jetait sur la route. L'auto qui suivait n'avait plus qu'à ramasser caisses et ballots. Le pillard-acrobate, d'un nouveau bond, rejoignait ses camarades.

Chaque nuit donc, je suivais, dans leurs patientes recherches,



Ils découvrirent un dépôt de marchandises volées.

chargée de nombreux paquetages. Nous nous élançâmes. A quatre-vingts kilomètres à l'heure, nous roulions, tous feux allumés, quand soudain notre projecteur fit surgir de l'ombre l'auto suspecte. La voiture de la police accéléra encore et, au risque de se retourner, doubla l'autre voiture et lui bloqua le passage en se mettant en travers de la route.

Les schupos mirent pied à terre et formèrent un cordon barrant définitivement la route. L'auto suspecte freina brusquement. Les



Tout le long de la route, des ballots de marchandises étaient jetés par dessus bord.

malfaiteurs ouvrirent la portière, sautèrent et tentèrent de prendre la fuite à travers bois. Mais ils ne purent échapper au projecteur des policiers, qui les poursuivait de son immense lueur. Au second ultimatum, ils se rendirent et se laissèrent enchaîner sans résistance.

La prise était bonne. Et, naturellement, le chauffeur du camion qui avait subi l'attaque des pillards de grands chemins fut le premier surpris en apprenant le vol dont il avait été la victime inconsciente.

W. T.



Les schupos, alertés, avaient formé un barrage que l'auto des voleurs força sans hésitation.



L'auto policière a rejoint celle des pillards dans laquelle ils avaient entassé des colis volés.

bout dans d'étranges considérations philosophiques. Comme on l'entraînait, il crut surprendre sur les lèvres des assistants de pitoyables sourires.

— Est-ce que ce que je dis vous fait rire ? questionna-t-il.

Tel a été la dernière phrase du deux cent cinquante-quatrième condamné à mort d'Anatole Deibler.

Des goûts et des couleurs

Une femme arrêtée pour vol dans un grand magasin écrivait au bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, pour le prier de lui désigner un défenseur d'office.

— Mais, concluait-elle, je n'aime pas les hommes blonds, et je vous demande, en conséquence, de m'envoyer un défenseur très brun.

Le membre du Conseil de l'Ordre chargé de faire cette désignation est sans doute un humoriste : il envoya à la prisonnière un avocat... noir !

Vieux dossiers

M. Bouchardon, qui fut, de 1914 à 1918, capitaine-rapporteur près le Conseil de guerre de Paris et chargé d'instruire les plus retentissantes affaires de trahison, aujourd'hui conseiller à la Chambre criminelle, est un chercheur qui ne connaît pas le repos...

Il fouine partout, dans les archives des Palais de Justice, dans les greffes des Cours, exhume les vieux dossiers, les procès qui jadis remuèrent une époque et il en raconte les débats...

M. Bouchardon s'est fait communiquer, récemment, le dossier Troppmann...

Troppmann, nom sinistre, dont les aventures criminelles vont être, par la plume du conseiller à la Cour suprême, prochainement publiées...

Mais, plus que ces histoires anciennes, si M. Bouchardon s'avisait de les rapporter, ce sont ses propres souvenirs judiciaires qui seraient passionnants...

PAR TOUT

Débouté

Déjà amputé d'une jambe, un mendiant de Debrecen, en Hongrie, eut l'autre jambe sectionnée par un tramway. Il assigna la Compagnie en dommages-intérêts. Le tribunal de première instance vient de le débouter avec des attendus pour le moins originaux :

« Étant donné que la mendicité constituait, avant l'accident, le gagne-pain du demandeur, le tribunal estime que la perte de la deuxième jambe est de nature à augmenter ses possibilités de gain et à lui assurer des moyens d'existence accrus. »

La manière de raisonner des juges de Debrecen pourrait conduire assez loin.

Les pirates de la Mer Noire

Les exploits des pirates légendaires viennent d'être ressuscités par la bande des malfaiteurs qui ont attaqué le vapeur hollandais *Galilée* dans les eaux de Constanza.

Armés et masqués, les pirates modernes ont assailli le *Galilée* à l'aide d'une flottille de petites chaloupes et ont surpris l'équipage tandis que celui-ci était plongé dans le sommeil... En quelques minutes, les officiers furent enchaînés et enfermés dans leurs cabines, la chambre de sûreté fracturée, les marchandises et les titres volés et descendus dans les chaloupes.

Plusieurs bateaux se trouvaient non loin du *Galilée* au moment de l'attentat, mais ils ne furent avertis que lorsque les pirates étaient loin.

On estime qu'ils se sont réfugiés dans leur base secrète — établie sur quelque île solitaire de la Mer Noire.

Avec les « bandits maritimes » de la mer de Chine, les malfaiteurs de la mer Noire sont les seuls pirates qui existent encore de nos jours.

Pire qu'en Chine!

Le gouvernement britannique s'apprête à adresser une note au Nicaragua, exigeant des compensations pour onze Anglais qui y furent assassinés par les bandits dans le courant des cinq derniers mois.

Ces meurtres furent perpétrés par une organisation puissante, dont le chef, Sandino, terrorise en ce moment le Nicaragua, et échappe aux poursuites, assez timorées d'ailleurs, de la police.

On affirme que les méthodes employées par les affiliés de Sandino dépassent en horreur les atrocités commises par les bandits chinois. Ils infligent à leurs victimes la torture qu'ils appellent au Nicaragua le *corte de chaleco*.

Le prisonnier est attaché à un arbre, et les bandits lui commentent, avec maints détails, le supplice qu'il va subir.

Puis les bourreaux s'approchent, armés de la *machete*, sorte de long couteau à l'aide duquel ils tranchent une oreille, le nez, un bras du supplicé, et ainsi de suite jusqu'à ce que le corps, affreusement mutilé, ne soit plus qu'une masse sanglante.

Les dernières victimes qui subirent le *corte de chaleco* furent les trois frères Hislop, un nommé Cooke, et plusieurs autres Anglais qui travaillaient comme gérants dans de grandes fermes du Nicaragua.

Le gouvernement britannique a exigé des poursuites énergiques et immédiates contre les bandits, et a conseillé à ses sujets de ne pas s'aventurer à l'intérieur du pays, dont la population à demi-sauvage est composée de mépris d'Indiens et de nègres que la police est incapable de mater.

Publicité de "DéTECTIVE"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION RÉDACTION ABONNEMENTS
PARIS (VI^e) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)
TÉLÉPHONE : LITRE 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

	1 an	6 mois
FRANCE ET COLONIES.....	65,»	35,»
ÉTRANGER (TARIF A).....	85,»	45,»
ÉTRANGER (TARIF B).....	100,»	55,»

DÉTECTIVE

Quand un gardien jetait, à travers le judas, un coup d'œil dans la cellule de condamné à mort de Lanio, il voyait ce promis à la « Veuve » patiemment occupé à confectionner des bateaux.

LE DESTIN DU FAUVE

M^r Dutheillet de Lamothe quitta le cabinet présidentiel, le cœur lourd de désespoir. La commission des grâces avait donné un avis favorable ; pas un mot, pas un geste du Président de la République ne l'autorisait à penser que Lanio, tueur d'un agent, serait grâcié par le premier magistrat de la République. Il s'accusait maintenant d'avoir insuffisamment montré de flamme, d'avoir pauvrement fait vivre, devant M. Albert Lebrun, l'existence lamentable de Lanio, enfant du malheur, enfant de Cain, élevé par l'Assistance Publique, pensionnaire de la colonie pénitentiaire de Mettray à l'âge de 15 ans, envoyé à Biribi à 21 ans, de Lanio Joseph, né le 3 mars 1904, à Lorient de père inconnu.

A ce moment, j'ai sauté à bas de mon lit et suis parti au guichet et ai demandé au gardien : « Est-il parti, Gorguloff ? » Il m'a répondu : « Non ! » et comme je lui disais qu'il m'avait semblé l'avoir vu passer, il m'a répondu que j'avais rêvé. Je ne l'ai donc cru que quand il m'a dit qu'il était quatre heures. Je me suis recouché mais je n'ai pu me rendormir. Une heure environ s'était écoulée, lorsque le gardien de service a, tout à coup, fermé le guichet de ma cellule. Je me suis levé immédiatement pour aller à la porte. A peine y étais-je que j'entendis une multitude de pas résonner dans le couloir, puis l'ouverture de la cellule de Gorguloff, puis des bruits de voix et, environ dix minutes après, j'entendis qu'on la refermait : il partait pour le greffe...

Lanio ne croyait pas à sa grâce. Lorsqu'on vint la lui annoncer, il resta hébété une seconde ; il gardait la tête rentrée dans les épaules — son attitude ordinaire — son attitude d'enfant trop battu dans son jeune âge, ou de fauve nécessairement sur la défensive puisque les crocs et les griffes sont arrachés. Il dit enfin : — Non ! ça n'est pas possible ; je ne peux pas y croire.

La chose était possible, cependant ; je peux même dire qu'elle était fatale. Lanio était marqué pour le bagne, non pour la guillotine.

L'éclair de l'acier du couperet, les lueurs des sabres des gardes-républicains, la tendresse dernière d'un vieux prêtre qui psalmodie une ultime prière à Dieu, le frémissement d'une foule tendue en un malsain désir de voir, tout cela eût dépassé la mesure de Joseph Lanio, né enfant du malheur le 3 mars 1904, à Lorient, de père inconnu.

Ce qu'il fallait à cet assassin de 27 ans, dont les ressorts sont déjà brisés depuis longtemps, c'était l'ignominie du bagne.

Né de père inconnu, puis envoyé à l'Assistance Publique, ayant subi à la Colonie de Mettray les pires promiscuités, puis ayant souffert des corvées humiliantes de Biribi,...

... Lanio devait être fatalement pris dans cette tragique filière qui allait le mener au bagne comme quatre mille de ses semblables.

Pourtant Lanio fut grâcié. Personne n'y croyait, lui moins que tout autre, lui dont j'ai sous les yeux une dizaine de poésies dont le thème, pour tous, est la guillotine.

*Où ! je l'attends tous les jours
La « veuve » du triste vautour.
Quand vous ferez tomber ma tête
Pour moi aussi ce sera fête,
Car puisque je ne suis qu'un gueux
Ce jour-là je serai heureux
J'offre ma tête de bon cœur
Je suis un enfant du malheur,
J'ai beaucoup connu la souffrance,
Celle-là me réjouit d'avance.
C'est la fin de mon martyr
Aussi je ne peux en frémir...*

A LA SANTÉ, LE 7 AOÛT 1932.

Et, le 26 août, il écrivait :

*C'est à cheval sur Arago
Qu'elle dressera, cette « Veuve »
Bien gardée par les sergots,
Son unique dent, toute neuve.
Elle se dressera sur les têtes
De milliers de gens anxieux...
Pour ces passionnés, c'est la fête
De voir tuer un malheureux...*

La guillotine, il en rêve la nuit même où Gorguloff va être exécuté. La veille au soir, il dit sentencieusement au surveillant de service dans sa cellule :

*Aujourd'hui treize, jour de malheur
Cette nuit, il y aura des pleurs.*

Et, à quatre heures du matin, il s'éveille en sursaut :

— Dans mon rêve, a-t-il écrit ensuite, j'avais vu le meurtrier de notre Président regretté, M. Doumer. J'avais vu Gorguloff que l'on venait d'extraire de sa cellule pour l'entraîner à l'échafaud. C'est donc au moment que je le regardais passer devant le guichet de ma cellule que je me suis éveillé.



M^r Dutheillet de Lamothe avait quitté le Président le cœur lourd de désespoir.

Le Président de la République Française, M. Albert Lebrun, écoute, durant trois quarts d'heure, la plus belle plaidoirie qu'un jeune avocat ait jamais prononcée. Sur son bureau, trois dossiers s'étaient, trois noms flambaient : Barranger, Lanio et Bebrat, l'Algérien. Enfin, pâle d'émotion, épuisé par l'effort suprême qu'il venait de fournir pour sauver la tête de Lanio, M^r Dutheillet de Lamothe se tut. Le Président de la République se leva : « Pauvre humanité », dit-il. Il fit le tour de son bureau, vint à M^r de Lamothe qui, resté debout, était encore tout frémissant de passion et le remercia des renseignements qu'il venait de lui donner.

Père inconnu, élevé jusqu'à 5 ans par une grand'mère ; à la mort de celle-ci, l'Assistance Publique ; à 15 ans, la colonie pénitentiaire de Mettray. C'est alors l'écllosion de tous les vices, l'épanouissement de toutes les tares héréditaires et la boue de toutes les misères subies durant l'enfance qui remontent à la surface de l'âme, avant de tout noyer de ce qui pourrait subsister de bon ou de sain ; puis c'est Biribi, puis c'est le bagne...

C'est l'histoire lamentable et qu'on ne peut pardonner, à moins de consentir du même coup à la chute de toute une organisation sociale, de quatre mille criminels, malfaiteurs dont l'âme et le cœur sont déviés et qui ne parlent plus la même langue que nous, qui n'ont plus les mêmes nerfs, les mêmes réflexes, c'est l'histoire de quatre mille fauves que j'appelle encore des hommes mais qui ne me ressemblent presque plus...

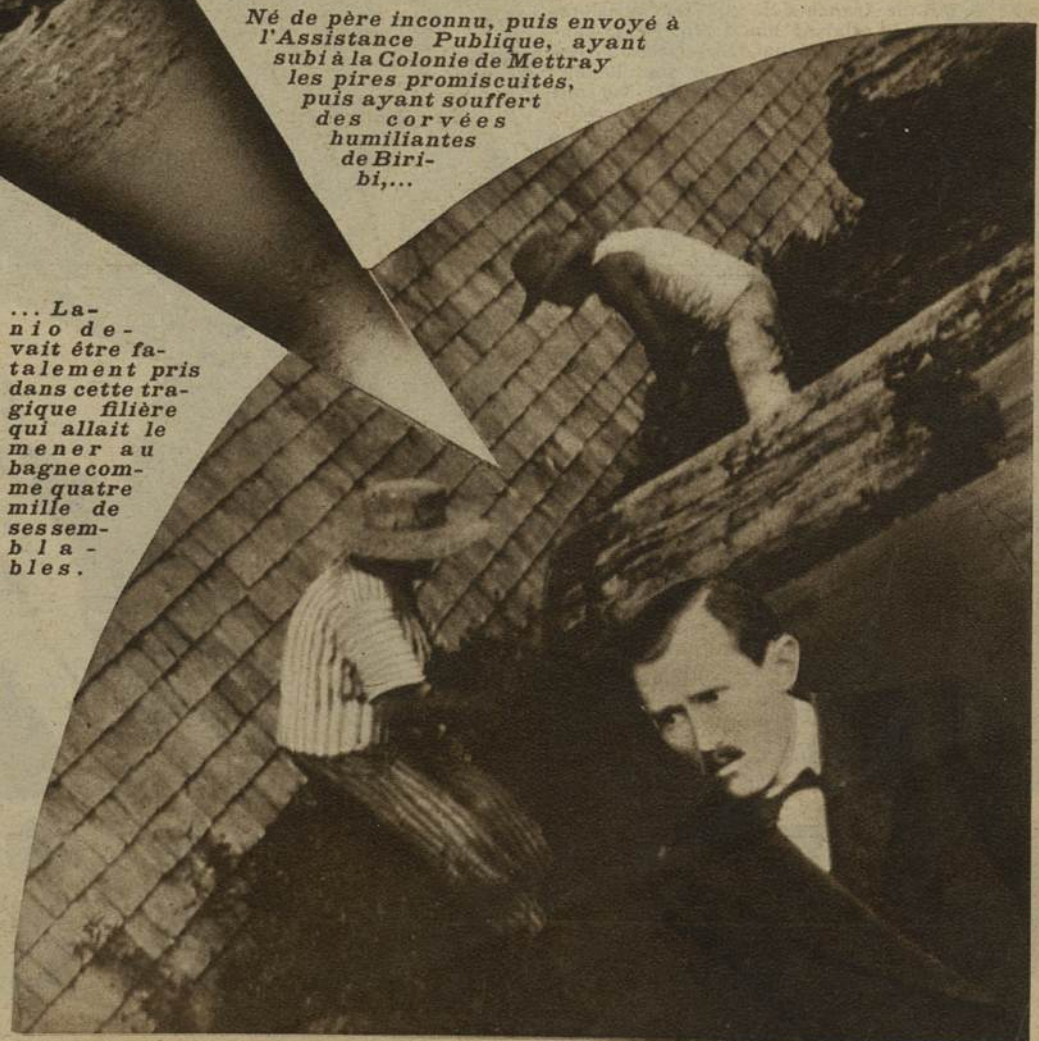
Lanio, l'égorgeur de l'agent Verjus, va les retrouver là-bas à Cayenne, à Kourou, à Saint-Laurent-du-Maroni, sur les camps de Pariacabo, de Gourdonville, de Godebert, de Charvein, les quatre mille hommes qui lui ressemblent comme des frères. On pourrait perdre un livret matricule de forçat, on pourrait perdre un dossier complet de bagnard et les reconstituer en prenant pour modèle l'un quelconque des quatre mille dossiers sur les six mille que détiennent les archives du 2^e bureau, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Lanio va retrouver, là-bas, celui qui fut battu comme lui par un fermier chez qui l'Assistance Publique l'avait placé ; celui que les gamins du hameau lapidèrent comme lui ; celui que les gars du village n'autorisaient pas plus que lui à danser avec les filles ; celui qui fit, à ses côtés, des émouquettes à Eysses, ou des chaussures dans un autre atelier pénitentiaire ; celui qui cassa des cailloux auprès de lui, sur les routes blanches d'Afrique, ou avec qui il fit colonne...

Il va retrouver tous ceux qui ont, comme lui, oublié déjà leur crime dont ils ne parlent que par un euphémisme qui semble les mettre hors de cause « ... le jour de ma malheureuse affaire ; ... quand le malheur arriva » ; il a déjà oublié sa victime, sur laquelle, pas une fois, il ne s'apitoya, durant sa réclusion à la Santé. Comme beaucoup d'autres forçats, il sera pédéraste — les colonies pénitentiaires et Biribi l'y ont sûrement préparé — ; il boira du tafia ; la fièvre le jettera, grelottant et sans défense, sur son hamac ou sur son bat-flanc. Ce sera un revendicateur ; il accablera de réclamations l'administration pénitentiaire ; il écrira des lettres et des poésies, en quantité. Il dessinera. Il enverra dessins et lettres, à sa femme, à ses deux enfants, en France. Il tentera peut-être de s'évader, s'il n'est pas interné aux îles du Salut. Déjà, dans sa cellule, à la Santé, il dessinait et confectionnait des bateaux ; il pensait déjà à la « Belle », bien qu'il ne crût pas à sa grâce. Puis, les mois, les années peut-être passeront... Et, de chute en chute, de verre de tafia en verre de tafia, Lanio deviendra le forçat complet : sans une seule réaction de force ou d'énergie, brûlé par l'alcool, par le soleil, par les fièvres et par les vices, fauve aux muscles rompus, aux dents brisées, aux griffes rognées, animal courbant l'échine, sous la férule sans rigueur, mais non sans hypocrisie, de la « Tentiaire ».

C'est alors que l'enfant du malheur aura bouclé le cycle de sa lamentable existence. C'est alors seulement que l'agent Verjus sera terriblement vengé...

Marius LARIQUE.





AMAS la guillotine n'avait autant fonctionné à Paris et à Versailles. Et l'archaïque fourgon de la Faculté de Médecine qui, depuis cinq années, n'avait pas quitté son poussiéreux hangar de la rue du Fer-à-Moulin réveille aujourd'hui périodiquement les paisibles habitants du quartier des Gobelins, du bruit de ses mauvais essieux. Mais jamais non plus, de mémoire d'homme, il ne lui est survenu semblable aventure qu'à l'aube du 7 mai dernier.

Ce matin-là le vieux cocher se heurta aux grilles soigneusement closes du cimetière d'Ivry et réclama très haut l'ouverture du champ funéraire.

— Il était inutile, messieurs, de vous déranger, expliqua le gardien des morts, car les douloureux événements de ces dernières heures ont contraint le gouvernement à prendre, en faveur d'Eugène Boyer, une mesure de grâce. Et, déjà, la fosse que mes hommes avaient creusée, hier, dans le carré des suppliciés, a dû être comblée.

Le fourgon de la Faculté opéra un demi-tour, et rentra lentement, comme à regret. Inlassable, il revint le 14 de ce mois pour chercher la dépouille de Gorguloff. Elle lui fut refusée et de nouveau, ce matin-là, le scalpel des doyens de l'École d'Anthropologie n'entreprit pas de rechercher des signes de survie, et de provoquer d'horribles sursauts dans le corps d'un assassin.

Une fois encore ? Oui. La millième peut-être, car la hantise de la mort, depuis des siècles, torture notre chétive humanité; l'au-delà nous obsède, et une angoissante querelle, insoluble peut-être, s'élève entre divers groupes de savants et de philanthropes. Elle se résume en quelques mots.

« La conscience survit-elle à la décapitation ? »

Autrement dit, la guillotine est-elle un supplice barbare ?

La tête brutalement séparée du tronc peut-elle encore penser, encore vouloir, encore souffrir ? Palpitante, effroyable et monstrueuse question qu'ont voulu résoudre des praticiens autorisés et d'austères philosophes, au long de volumineux folios, pleins de macabres détails et de filandreuses dissertations. Nous voudrions ici dépouiller de leur fatras et résumer tant d'expériences sensationnelles ; nous désirons nous pencher rapidement, avec le médecin-légiste, sur les aortes fraîchement sectionnées, et examiner avec lui la valeur de ses conclusions. Il ne suffit pas d'affirmer que les choses se passent de telle ou telle façon, mais il faut dire comment elles se sont passées. Même écrite au pied de l'échafaud, une pareille relation reste entachée d'erreur, car il est impossible de regarder tuer un homme devant soi sans perdre une partie de son sang-froid et sans ressentir une émotion terrible qui affecte toujours nos facultés d'observation. Voilà pourquoi les conclusions des physiologues restent contradictoires au sujet de la survie chez les décapités : et tandis que les uns assurent que le passage du couperet dans les chairs éteint subitement la conscience, les autres affirment gravement que la tête décollée ressent longtemps encore la terrible douleur provoquée par la section du cou, et se trouve ainsi soumise à un épouvantable supplice, dont la férocité place les jurés français au niveau des sauvages.

Pour dénouer cette énigme dantesque, des docteurs fameux ont porté la question sur les marbres du laboratoire. Sans idée préconçue, ils ont guetté la vie dans les têtes des guillotins, ils ont insufflé un sang nouveau à ces chefs sanglants; enfin ils ont parfait leur science en étudiant, sur des singes et des chiens, les modifications profondes apportées à l'organisme par la section du cou. Et, cette fois, leurs opinions paraissent identiques ; il semble qu'une rassurante certitude se dégage de leurs observations. Il nous apprennent enfin si, oui ou non, la mort intellectuelle des guillotins, la seule dont s'occupe la loi, est réellement instantanée.

Têtes qui parlent, tronc qui marchent.

Jadis, lorsque la décapitation opérée à l'aide d'une hache était le moins douloureux des supplices, et, comme telle, réservée aux nobles assassins, on ne se préoccupait guère des bagatelles du billot. Mais, si l'on se souciait peu de la monstrueuse souffrance qui pouvait être provoquée dans le cerveau des malheureux dont la hache venait de trancher le col, les anecdotes sur les décapités allaient bon train. Déjà, dans ses œuvres, vieilles de vingt-trois siècles, Aristote nous cite un prêtre de Jupiter dont la tête, détachée du corps par son meurtrier, se mit soudain à parler, et articula nettement cette phrase : « Cercidas m'a tué ». On découvrit Cercidas, qui fut arrêté, condamné et exécuté. « Toutefois, ajoutait prudemment le philosophe grec, cela me semble impossible, parce que la voix vient des poumons et qu'il n'existe plus de correspondance dès que la trachée artère est coupée ». Ce qui n'empêcha pas Oderic Wittel de raconter, quelque deux mille ans plus tard, dans son « Histoire Ecclésiastique », que le comte de Galles, prêt à être décapité, obtint de ses bourreaux la permission de réciter le Pater Noster. Il commença, mais il articulait si lentement qu'après ces mots : *et non inducas in tentationem*, l'exécuteur impatienté lui trancha la tête... La tête abattue acheva la prière, et prononça alors distinctement : *...sed libera nos a malo* (sic) !

La même aventure survint, paraît-il, au chef décapité de Marie Stuart, dont les lèvres remuèrent longtemps, comme si elle eût parlé. D'autres légendes affirment que d'horribles grimaces contorsionnent les joues, le front et les mâchoires des suppliciés ; leurs yeux roulent dans leurs orbites, leur bouche s'ouvre et se referme, leurs dents grincent sinistrement, la face entière est comme enragée.

Les tronc d'exécutés, à leur tour, ne demeurent pas immobiles. L'histoire suédoise conte que Théodor Schawembourg, sur le point d'être décapité avec quatre de ses complices, demanda à son souverain de gracier ses compagnons, s'il lui était possible, après son supplice, de se

LA "SURVIE"

redresser sur ses pieds, et de gagner successivement les quatre autres condamnés. En riant, l'empereur accéda à son suprême désir ; mais sa gaieté se mua en réel effroi, quand, la tête de Schawembourg ayant roulé, il vit le corps tronqué se relever, et marcher à pas indécis vers le premier, le deuxième, le troisième de ses acolytes, enfin dépasser le quatrième et tomber... « En pareil cas, conclut le narrateur, il n'y a que le premier pas qui coûte ! » Répétons-le, ces effarantes traditions sont communes ; la plus populaire n'est-elle pas celle de Saint Denis l'Aréopagite qui porta sa tête depuis Montmartre jusqu'à la banlieue célèbre à laquelle il a donné son nom. Saint Procule, Saint Alban, Saint Félix auraient accompli d'aussi merveilleux exploits. Mais dans le genre rien n'égale le récit donné par Rabelais au sujet d'Epistemon qui eut « la teste coupée et feut habilement guéry par Panurge ». Écoutez Rabelais :

« Adonc nettoya très bien de beau vin blanc le col, puis la teste, et y synapiza de pouldre de diamerdis, après les oignit de je ne sais quel oingnement, et les ajusta justement veine contre veine, nerf contre nerf, afin que ne feust tortycolly. Ce fai et luy fist alentour seize point de agueille, affin qu'elle ne tombat de rechief ; puis mist à l'entour un peu d'un onguent qu'il appela resuscitatif. Soudain Epistemon commença à respirer, puis esternuer, puis fist un gros pet. Dont dist Panurge : « A ceste heure il est guéry assurement ». Et lui bailla à boire un verre d'un grand villain vin blanc avecques une roustice sucrée. Il feut enroué plus de troys semaines, et eut une toux seiche, dont il ne peut oncques guérir, sinon à force de boire ! »

Nous arrêtons là ces sombres histoires, qu'enfanta l'imagination de nos aïeux. Oserons-nous encore conter, sans rire, celle-ci, que se transmettaient gravement nos pères ? Un gentilhomme que le bourreau Sanson allait décapiter par le glaive lui recommanda de ne le frapper qu'à un certain signal. Les choses ainsi réglées, l'exécution eut lieu. Croyant que le bourreau n'avait

pas pris garde à son signal, le gentilhomme réitéra son geste. A quoi l'habile Sanson s'exclama :

— Mais c'est fait, monseigneur, secouez-vous donc, sacrebleu !

Et, de fait, le gentilhomme s'étant secoué... la tête tomba.

Une « légère fraîcheur ».

Ainsi, de toute antiquité, le peuple, sinon les savants, admit de bonne foi la persistance du « moi raisonnant » dans les corps coupés en deux. Mais nul ne semblait se préoccuper de l'effroyable torture à laquelle devait être soumis, si cette survie était avérée, le cerveau des malheureux patients. Toutefois, entre 1780 et 1790, il y eut en France un tel nombre d'exécutions manquées par des bourreaux inexpérimentés que plusieurs chirurgiens du temps s'en émurent. En juillet 1789, un député de l'Assemblée Nationale résolut de se documenter en la matière et de proposer à la suite de son enquête des mesures assez rigoureuses pour empêcher le retour de ces scènes écœurantes. Il s'en alla donc trouver, chez lui, le bourreau de Paris, Henri-Charles Sanson, et l'interviewa.

— Hélas oui, concéda l'homme rouge, les jeunes exécuteurs de province n'ont plus assez de travail pour se parfaire dans leur triste profession, et le plus souvent ils mutilent atrocement les condamnés avant de leur ôter la vie. Encore, cette vie, ne la perdent-ils pas immédiatement ; j'ai toujours remarqué chez les suppliciés des frémissements dans les chairs, des mouvements musculaires, et des contractions nerveuses, nées de la peur que nous leur inspirons. Cela dure quelquefois plusieurs heures après le supplice. Il faudrait remédier à cette suprême horreur.

— Que diriez-vous d'une machine à décapiter ? demanda soudain l'interlocuteur du bourreau.

— Oh ! oh ! siffla Sanson, est-ce réalisable ?

— Bien sûr, conclut le député en s'éloignant nous en reparlerons bientôt.

Cet homme était le docteur Ignace Guillotin. Il sut tenir parole : le 10 octobre 1789, devant une assemblée littéralement sidérée par sa proposition, il réclama la mise en vigueur d'une tranche-tête automatique. Il en vanta l'humanité, tout les commodités, et sa péroration d'un morceau du genre.

« Avec ma machine, clama-t-il, je vous sauter la tête en un clin d'œil et vous souffrez plus. La mécanique tombe comme foudre, la tête vole. L'homme n'est plus, l'opération est si peu douloureuse qu'on croirait, si l'on ne s'attendait pas à mourir, sentir sur la nuque une légère fraîcheur. »

Quelques mois plus tard, sous l'impulsion du docteur Louis, la guillotine était mise au point et allait commencer sa formidable orgie. Aussitôt, les massacres de la Terreur attirèrent sur la décapitation la compassion angloïse de la France et la curiosité des savants. Une poignante inquiétude dévorait les parents et les amis des malheureuses victimes. On raconta bientôt que la tête de Charlotte Corday, tendue à bout de bras au-dessus de la foule par l'aide exécuteur Legros et soufflée par le bourreau, se prit à rouler d'indignation et de pudeur ; on savait que, dans le panier de Sanson, la tête du conventionnel Gardien avait mordu avec tant de force dans le visage d'un autre girardin guillotiné, nommé Cazé, qu'il fut impossible de les séparer. On ajoutait encore qu'un quart d'heure après la décollation les yeux des exécutés se tournaient douloureusement vers ceux qui les appelaient. Au lieu de réduire à néant ces inimaginables aberrations, les plus grands praticiens de l'époque s'en font, au contraire, l'écho. Ils appuyèrent sur des preuves... scientifiques ces terrifiantes légendes, ils démontrèrent à grand fracas que les têtes suppliciées continuent à vivre et à penser.

« Si ces têtes, écrivent-ils, pouvaient exprimer autrement que par des mouvements convulsifs et par un regard égaré tout ce qu'elle



DU GUILLOTIN

ressentent, nul homme ne pourrait soutenir un pareil spectacle. Quand le couteau a chu, avec le bruit sinistre que vous connaissez, quand la tête a roulé dans la sciure, eh bien ! cette tête entend les voix de la foule ! Le décapité se sent mourir dans le panier, il voit la guillotine et la clarté du jour ! »

Ainsi l'anxiété et l'horreur redoublent, l'ultime et hideuse souffrance qui succède au couperet exaspère les consciences. Mais la crainte d'un sort semblable refoula ces généreuses indignations jusqu'au jour où prit fin le règne du « rasoir national », comme on l'appelait à l'époque. Quand on n'eut plus à la redouter, ce fut une explosion de haines contre la guillotine; non seulement on l'accusa d'avoir trop travaillé mais on lui reprocha d'avoir mal travaillé !

Alors les savants et les philanthropes rivalisèrent d'ardeur pour l'accabler et la discréditer à jamais.

Avis contraires.

La campagne contre la guillotine commença ouvertement en 1797, par une lettre de l'anatomiste allemand Soemmering au docteur Gelsner, reproduite par toute la presse française. Les arguments de Soemmering sont malheureusement d'ordre sentimental : « J'ai entendu, écrit-il, bien des personnes dire que, si elles devaient périr par le supplice, elles préféreraient mourir par la guillotine. Elles énonçaient précisément le contraire de leurs vœux, car ce mode de décollation est le seul qui déshonore l'humanité et ceux qui en parlent avec une sorte de délices sont des monstres qu'il faudrait déporter chez les cannibales ». Il conclut en affirmant que même l'absence de tout mouvement dans une tête de décapité ne signifie pas que la conscience est éteinte. Quelques mois plus tard, le citoyen anatomiste J.-J. Sue se livre à des recherches sur les suppliciés et conclut en affirmant le problème, en affirmant que non seulement la tête souffre, mais qu'encore les bras, les jambes, le ventre conservent le sentiment et ressentent les douleurs de la décapitation.

Ce surenchérissement de la terrible légende réveilla toutes les terreurs du public, et provoqua la juste indignation du monde médical. Bientôt le docteur Cabanis s'éleva contre les assertions de J.-J. Sue. Il réduisit à néant la longue phraséologie de ses adversaires, et considéra comme un acte mauvais celui d'effrayer l'imagination de ceux qui ont perdu des personnes chères sur l'échafaud. Cependant Cabanis regardait la peine de mort comme « un grand crime social, qui n'en a jamais prévenu aucun ».

Toujours en 1797, Lévillé, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Wedeking, médecin de Strasbourg, viennent renforcer les théories de Cabanis. Le 15 novembre 1797, dans un article du *Moniteur*, resté célèbre, Lepelletier de Saint-Fargeau, ayant mis en parallèle tous les genres de supplice, conclut que « celui de la décapitation est plus humain parce qu'il est plus prompt et plus doux. Agissant comme faux et comme masse, les trois moyens principaux qui concourent à l'existence sont anéantis d'un seul coup. Le patient aurait-il trois vies qu'il les perdrait en même temps ».

D'autres encore à cette époque, dont Sédillot-le-jeune, traitèrent cette question; mais c'était plus par un sentiment de curiosité douloureuse pour les victimes du tribunal révolutionnaire. Ces graves docteurs raisonnaient uniquement d'après des racontars et des légendes, avec la même passion qui pousse une mère « à rechercher si le fils qu'elle vient de perdre sur le champ de bataille a beaucoup souffert après que la balle l'a frappé ».

En 1800, l'illustre Bichat résolut la question dans les deux sens. Un jour il avouait croire à la persistance de la vie chez les guillotins, le lendemain il affirmait hautement qu'il n'en était rien. En 1803, Wendt, à Breslau, en 1804, Freidrich, à Vienne, en 1805, Aldini, à Bologne se préoccupent de savoir quel est l'effet du galvanisme sur les nerfs et les muscles des suppliciés. Le pape lui-même s'émeut de ces expériences, et en 1806 l'Italien Aldini n'ose plus les poursuivre : « Ces figures qui grimacent, dit-il, ces membres qui se tordent sous l'influence de l'électricité témoignent que les suppliciés conservent longtemps leur sensibilité dans un état où il n'y a plus moyen de les rappeler à la vie. Voilà pourquoi toute tentative faite en ce sens devient coupable et doit être regardée comme un attentat aux droits les plus sacrés de l'humanité ».

En 1812, Legallois étudia, le premier, sur des chiens, les résultats de la section du cou; il supposa possible de rendre la vie à une tête séparée du tronc, mais il ne put y parvenir. Les expériences horribles auxquelles se livrèrent en 1833, en compagnie du bourreau d'Alger, le docteur Wilson et MM. Bonnafont et de Falloi, sur des Arabes condamnés à mort, attirèrent de nouveau l'attention du public sur cette sanglante énigme. Une nuée de philanthropes, de polémistes, de chroniqueurs entreprirent de la résoudre, et rééditèrent les absurdités du siècle précédent, en les renforçant encore. Non seulement, d'après Julia de Fontenelle, Mutel, et autres, le tronc et la tête ne mouraient pas immédiatement après leur séparation, mais il doivent, paraît-il, « conserver un reste de vie et endurer les plus atroces, les plus inhumaines, les plus féroces douleurs, jusqu'à l'extinction de la chaleur vitale, jusque dans le tombeau ! »

(A suivre.)

Emmanuel CAR.

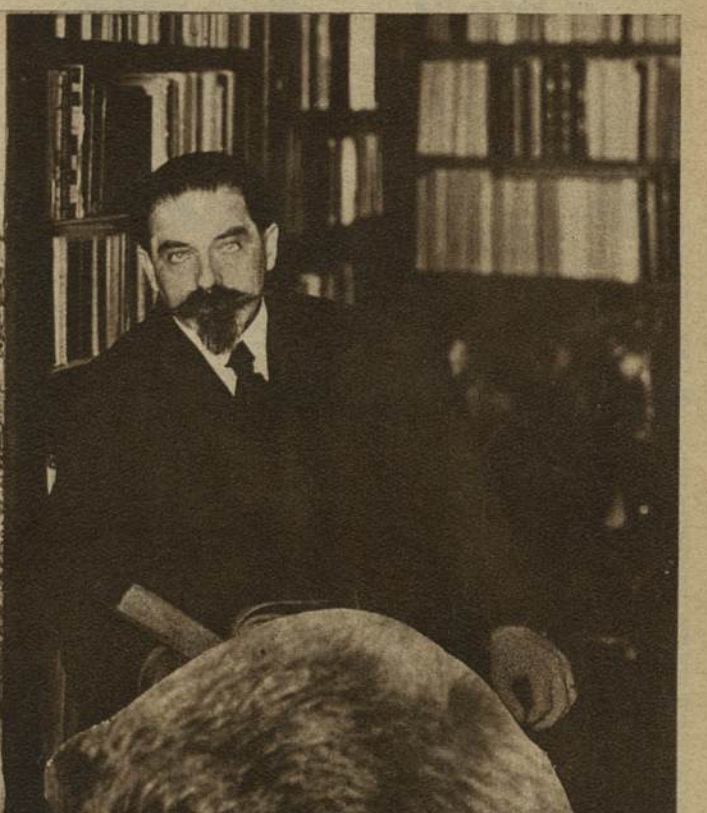
Le 10 octobre 1789, devant une assemblée littéralement stupéfaite par sa proposition, Ignace Guillotin (à gauche) réclama la mise en vigueur d'un « tranche-tête automatique ».

Des expériences de décapitation furent pratiquées sur des chiens et des chats.



Il fut maintes fois donné de constater que, plusieurs minutes après la décollation, les yeux du supplicé demeuraient ouverts et, parfois même, continuaient à cligner tandis que la bouche semblait vouloir balbutier des mots inintelligibles.

On raconta que la tête de Charlotte Corday, souffletée par le bourreau, se prit à rougir d'indignation et de pueur. Le docteur Cabanis, qui considérait la peine de mort comme « un grand crime social ».



INÉ

Faits Divers



Samuel Tchilinguérian résolu de se venger.

porte, ne le reconnaissent plus. Cette fois, il est à bout de patience et de résignation. Deux jours après, comme il aperçoit en voiture sa femme et sa belle-sœur, il s'approche et, presque à bout portant, abat l'infidèle devant le jardin public, en plein centre de la ville.

Puis il s'enfuit, sans qu'on puisse l'appréhender. Quatre mois passent. Personne ne parle plus de Samuel...

... Quand, un samedi matin, tandis que le commissaire Garabed quitte sa maison, en side-car, une femme voilée à la manière des Musulmanes, qui attendait au coin de la rue, brandit un parabellum Mauser et tire. Garabed tourne la tête. Une balle lui traverse le visage. Malgré sa blessure, il essaie de poursuivre l'assassin. Mais ses forces défontent. On le porte au poste central.

L'agent qui accompagnait le commissaire a poursuivi la



Il s'était voilé à la manière des Musulmanes.

vers les rues étroites et tortueuses. Tout à coup, le voile de la Musulmane tombe et l'agent est en présence non d'une femme, mais de Samuel Tchilinguérian.

Mais le bruit des coups a attiré du monde. Traqué, Samuel se réfugie dans une boulangerie et en chasse les occupants. L'énergique chef de la Sûreté Générale d'Alep, M. Doucet, fait aussitôt cerner la boutique.

— Rendez-vous ! Une décharge est la seule réponse. Protégé par une colonne massive, Samuel est à l'abri des balles que les agents ne ménagent point. Deux d'entre eux, d'ailleurs, sont atteints légèrement.

Le commissaire Djabra se décide à pénétrer dans la boulangerie, suivi de plusieurs gardiens. Quelques coups de feu claquent encore. Mais bientôt les agents ressortent, soutenant Samuel à moitié lynché, pantelant.

Au poste central, où on amène le forcené, celui-ci perd connaissance. Un peu d'eau le ranime. Il ouvre les yeux et reconnaît ceux qui l'ont arrêté :

— Et oui, c'est moi, dit-il. Après avoir assassiné ma femme, je me suis réfugié en Palestine. Je suis revenu ici



Le commissaire Garabed courtisait sa femme.



M. Doucet, chef de la Sûreté Générale et de la d'Alep.



Le meurtrier se réfugia dans cette boulangerie.

meurtrière, en tirant. La femme voilée riposte. Un curieux est atteint à l'épaule par une balle. C'est une course dramatique qui se déroule à tra-

verser pour tuer quatre personnes qui ont eu des relations avec ma femme. J'ai commencé par Garabed...

RAHMOUD.

faux témoignages, la justice l'a impliquée.

Cela, en Corse, n'alla pas sans lutte. Madeleine Mancini, a. en effet, dans l'île de Beauté, des adversaires déclarés qui prétendent se venger sur elle des maux que leur a fait subir Romanetti. Mme Catulle-Mendès, en se faisant le champion de l'innocente, acquit donc de nombreux ennemis. Et, plus encore, tout récemment, lorsque, devant un jury régulier, elle démontra l'indignité d'un des témoins de l'accusation.

La riposte ne se fit pas attendre. L'autre jour, comme Mme Catulle-Mendès rentrait à son hôtel, un misérable qui était dissimulé dans des buissons tira sur elle, la blessant au bras, traversant cinq fois sa robe...

Tout est bien qui finit bien et la blessure qu'a reçue le noble défenseur de Madeleine Mancini ne met pas ses jours en danger. Mais cela ne démontre-t-il pas la nécessité de faire juger sur le continent le procès en révision d'une malheureuse qui ne se condamne plus, et qui, si l'on n'y prête attention, va mourir dans le baignoire, depuis sept ans déjà, ou la retient injustement ?

H. D.

Le mari bafoué

Alep (de notre correspondant particulier).

AMUEL Tchilinguérian est un Arménien. C'est aussi un ancien soldat de l'armée du Levant.

Après l'évacuation de la Cilicie par les Français en 1922, Samuel, sa période d'engagement achevée, vient s'établir à Alexandrie. Il est accompagné de sa femme, Marie, et de la plus jeune de ses deux belles-sœurs, Chaké.

La femme de Samuel est jolie, coquette, et ne repousse pas les avances de ceux qui cherchent à la séduire. L'un des plus acharnés est le commissaire de police d'Alexandrette, M. Garabed. Et Samuel, dont les malheurs commencent, s'attire ainsi la malveillance du trop galant commissaire. Il se voit, un jour, accusé du cambriolage de l'Eglise de Beylan et on le condamne à deux ans de prison. On conçoit la haine qui mûrit au cœur de l'Arménien. Il se vengera.

Sa peine purgée, Samuel quitte Alexandrette pour Alep. C'est là qu'une autre belle-sœur, Archélouis, vient le rejoindre. Entre temps, lui naissent deux enfants. Pour suffire à leurs besoins, il s'engage à nouveau. La solde est mince. Ce n'est pas ce qui empêche sa femme et sa belle-sœur de mener grand train. Les galants se pressent sur leur sillage. Parmi eux, un député, un officier français et, même Garabed, l'ex-commissaire d'Alexandrette, désormais nommé à Alep.

Les absences fréquentes du mari, exigées par son service, favorisent d'ailleurs les rencontres de l'infidèle.

Un soir, Samuel rentre à la maison. Il a eu vent de tout. Vainement, il essaye de ramener sa femme à son devoir. Celle-ci le chasse et Samuel s'éloigne, déchiré. Alors, comme un proscrit qui ne peut revoir son pays, le soldat rôde autour du foyer perdu. Ses enfants même, qu'il aperçoit un jour derrière les grillages de la

Une agression stupide

U l'endemain de la condamnation de Madeleine Mancini, une femme de lettres, romancière célèbre, a pris la défense de celle à qui on ne pouvait reprocher que d'avoir été martyrisée par le bandit Romanetti.

Patiemment, avec une ténacité et un courage que rien ne put endiguer, Mme Jane Catulle-Mendès a réussi à établir l'innocence d'une malheureuse qui, condamnée au travaux forcés, n'était cependant en rien coupable de l'affreux meurtre de Lava, affaire dans laquelle, par de



Mme Jane Catulle-Mendès prend l'avis de paysans corses sur la révision de l'affaire Madeleine Mancini dont elle s'est fait l'ardent et noble défenseur.



Le Peigne ?

Non... C'est la famine qui tue vos cheveux

Lorsque la repousse naturelle ne compense plus la chute, c'est que vos cheveux sont privés des éléments nutritifs indispensables à la végétation capillaire.

« Il y a un an, écrit M. Louis A., je m'apercevais que mes cheveux restaient dans mon peigne en grand nombre, mais je n'y pris garde qu'au moment où ils commencent à s'éclaircir.

« J'ai tout essayé pour arrêter le désastre, et tout inutilement. C'était à désespérer, car dans mon métier, se bien présenter, c'est les trois-quarts du succès.

« Enfin, j'ai eu recours à la Silvikrine et je ne sais comment vous remercier. Non seulement la chute de mes cheveux s'est rapidement arrêtée, mais il en repousse d'autres à la place de ceux que j'avais perdus. »

La Silvikrine contient en effet les substances constitutives nécessaires à l'alimentation des racines capillaires.

Dès que l'organisme a cessé de ravitailler les tissus générateurs des cheveux, il faut leur faire absorber de la Silvikrine, solution de cellules organiques.

Mais n'attendez pas que votre cuir chevelu soit devenu complètement stérile. Le plus bel ornement de votre physionomie va disparaître, si vous n'essayez pas dès maintenant la Silvikrine.

Cet essai ne vous coûtera rien

Nous vous offrons en effet un échantillon gratuit pour deux applications, ainsi que l'intéressante brochure « Nos cheveux » indispensable à toute personne soucieuse d'hygiène et d'élégance capillaires.

Pas d'engagement de votre part, pas de frais de port ni d'emballage à payer, le tout est franco et gratuit.

Découpez ce bon à l'instant même et portez-le aussitôt à la poste. Le moindre retard entraîne une aggravation.

Etablissements Silvikrine
93, rue François-Arago
Montreuil - Paris

BON

Comme lecteur de Détective, je vous prie de m'envoyer gratuitement et sans obligation de ma part :

1. Un échantillon de Silvikrine.
2. La brochure « Nos cheveux ».
3. Opinions du corps médical.

Nom

Rue N°

à Dép. 28

Ecrivez lisiblement et répétez votre adresse sur le verso de l'enveloppe.



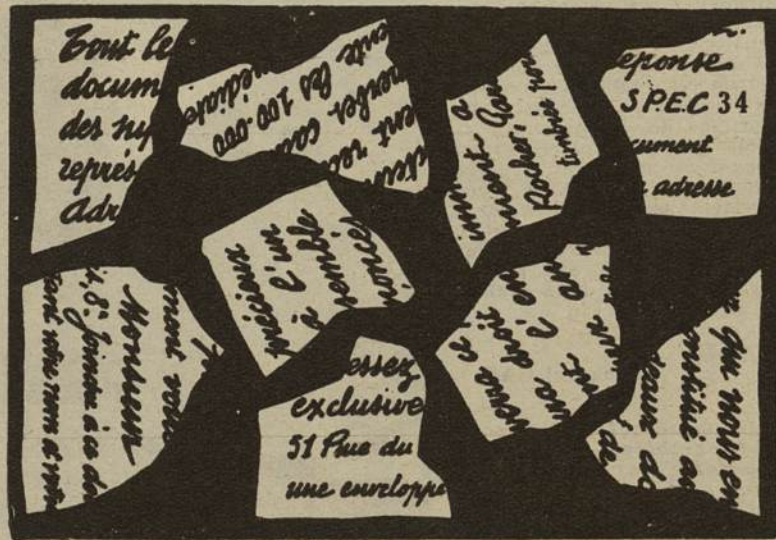
Silvikrine

fertilise le cuir chevelu

CONCOURS

100.000 francs de PRIX

pour ceux qui reconstitueront ce DOCUMENT



L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DB), Londres W. 1

POUR MAIGRIR

Envoie gratuit étude sur l'extrait de plantes GANDHOUR le baume miraculeux qui fait maigrir comme par enchantement le corps qu'il touche (son histoire, ses effets, ce qu'il faut en penser) M^{me} E. des ALBRETS, 5, Rue Mondétour, Paris. Découpez et conservez précieusement cette adresse



7 frs BONNE MONTRE heures lumineuses, verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne. Garantie 6 ans... 7 frs Chronomètre antimagnétique... 14 frs Bracelet homme, cadran lumineux... 14 frs Bracelet dame, plaqué or ou argent... 25 frs Env. contre remboursement - Echange admis Fabrique E.V. KOMLOR à Morteau près Besançon

LE "DEMI-SEL"

Il y a d'étonnant dans les histoires du « milieu », c'est qu'elles ne sont pareilles qu'en apparence. Les rapports de police indiquent trop souvent, à la fin d'une enquête de meurtre : « règlements de comptes entre souteneurs », sans s'aviser d'aller plus avant dans la psychologie de l'affaire et de retrouver le départ, le moteur du réflexe de mort.

Il est bien entendu, une fois pour toutes, que les malfaisants les moins intéressants du point de vue social, les moins susceptibles d'émouvoir et de forcer à la recherche sentimentale l'enquêteur littéraire, sont les voleurs, assassins ou non. Cette forme de la récupération est un peu simpliste. Les sujets à suivre sont les commerçants, les traitants, ceux qui ont cherché un objet de commerce illicite précisément parce qu'il apporte, du fait de sa clandestinité, un bénéfice anormal ; vendeurs de femmes, de drogue ou d'armes et d'alcool prohibé sont de la même race.

Ce sont eux qui forment précisément ce que nous appelons le « milieu », ceux que les Américains appellent le « gang », la bande. Les purs cambrioleurs, détousseurs et maraudeurs des rues désertes en sont tacitement exclus pour plusieurs raisons. D'abord, il sont faits pour vivre dans l'anarchie et l'isolement. Ensuite, parce qu'il existe entre eux et les traitants un antagonisme de conceptions qui rend les rapports difficiles.

Au contraire, ces messieurs du commerce extra-légal sont forcés de s'organiser, de vivre en communauté. On se moque assez fréquemment, en les taxant de plaisantins ou de mythomanes littéraires, des chroniqueurs des mœurs et des lois du « milieu ». (N'est-ce pas Carco, n'est-ce pas Kessel, n'est-ce pas Bringuier ?)

Or, il faut bien imaginer que ce n'est pas pour le seul plaisir de composer une société secrète que ceux de Marseille, de Montmartre, de Londres, de la porte Saint-Martin et de Buenos-Ayres se sont liés dans le crime par de si indissolubles liens. Ils y sont obligés.

Il font un commerce et, parce qu'il est illégal, ce commerce ne peut être sanctionné par des actes solides, notariés ou au moins écrits. Vous n'auriez pas l'idée de vendre une maison sans employer du papier timbré, ni de prêter cent mille francs à un inconnu, pour une affaire future, sans lui faire signer une reconnaissance. Eh bien ! rien de ce qui touche à la contrebande, ni à la traite des femmes ne peut faire l'objet d'un acte commercial. Les maisons closes, la loi les tolère, mais le Code Civil les ignore. Il en est qui valent quinze millions à Paris, et qui sont vendus au café, entre deux apéritifs, au « tope-là ».

La seule règle, donc, celle qui doit remplacer les contrats, les signatures, les protêts, les tribunaux, les saisies des lois bourgeoises, est la confiance. La confiance ne procède que de la loyauté. La loyauté, autrement appelée « régularité », est l'article unique de la loi du « milieu ».

Aucune sanction fixe n'est prévue à l'extraordinaire manquement à la règle acceptée.

Ce flottement dans le code pénal de la pègre est la seule source des drames compliqués, pourris de littératures et de sentimentalisme, dont les écrivains, le journalisme et la Cour d'assises ont fait une épopée. S'il était dit, une fois pour toutes : la mort est la sanction d'un manquement à l'ordre du « milieu », tout serait simple. Les exécutions se feraient sans douleur, si j'ose dire ; on escamoterait l'exécuté et le crime demeurerait sinon secret, tout au moins banal.

La mise en scène, les coups de théâtre, l'atmosphère passionnée, c'est l'indécision des mauvais garçons qui y oblige.

D'ailleurs, tout se modernise, même ça. Autrefois, il n'y avait pas de discussions sans meurtre, et la rue des Saules, dans le vieux

Montmartre, a vu briller plus de lames de couteau qu'il n'aurait été raisonnable.

Les jeunes du « milieu » ont un peu arrangé les choses. C'est que l'époque romantique est passée. Autrefois, un caïd pouvait avoir participé à cinquante bagarres, être balaféré dix fois, avoir reçu dix de ces balles en plomb, peu dangereuses, des mauvais pistolets de ce temps-là. Maintenant, avec les parabellums et les automatiques à balles blindées, chaque coup tue son homme. Avec les méthodes mélodramatiques du temps de Casque d'or, les carrières seraient courtes dans le « milieu ». Aussi a-t-il fallu composer.

Et ceux qui suivent, par une attirance de dilettante, la vie du « milieu » doivent enregistrer une diminution très nette des crimes entre mauvais garçons officiels, inscrits au registre des traitants.

D'abord, la police est de mieux en mieux organisée et impitoyable.

Le préfet a voulu assainir les mauvais quartiers et, dans la mesure où cela lui était possible, il l'a fait. En tous cas, la répression est ferme.

D'autre part, le commerce a pris le pas sur le sentimentalisme. On a introduit dans la fameuse loi occulte le « tout peut s'arranger » que les vieux n'auraient pas admis. A chaque infraction, il se trouve des amis, des « directeurs de conscience », des arbitres pour intervenir. Parfois, un tribunal d'honneur est institué qui juge sans appel. Le lésé reçoit une juste indemnité. Le spoliateur est blâmé. Il n'y a pas d'exemple qu'une des parties ait protesté contre l'arrêt.

On pense bien que je veux en venir à quelque chose. C'est au drame d'il y a quelques jours où un homme en a blessé grièvement un autre, devant la porte d'une maison close, pour les beaux yeux d'une des pensionnaires.

Je prétends que, si ces deux hommes avaient appartenu tous les deux au « milieu », le drame n'aurait peut-être pas eu lieu.

Le « milieu » est fermé, et d'autant plus, que ses lois, chaque jour, se font plus précises et plus commerciales. Il se défend seulement avec plus de violence contre ceux qui essayent d'y pénétrer sans avoir été initiés. Un de mes camarades de *Défective*, pour avoir été trop curieux, a été condamné à mort deux ou trois fois. Mais le meurtre d'un journaliste peut coûter cher. Ils n'ont pas osé.

Guitton (ci-contre) attendait son rival sur le trottoir d'en face et, à peine le vit-il descendre du taxi qu'il ouvrit sur lui un feu nourri.

On trouve dans cette « boîte » des rampes nickelées, un bar américain, des chambres à éclairages indirects et des filles légèrement vêtues de tuniques de soie.

J'en viens, finalement, à l'affaire du boulevard Edgar-Quinet, qui me paraît une affaire type.

Maryse est une fille soumise. Elle a dû commencer Faubourg-Montmartre, dans les brasseries où se réunissaient les boxeurs. Puis, elle est passée sur le trottoir. Elle est tombée jusqu'à la maison close.

Il y en a une étonnante, à Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, qui a voulu allier une ordonnance moderne au laisser aller charmant des « maisons » de villes de garnisons. On y trouve des rampes nickelées, un bar américain, des chambres à éclairages indirects, des filles en tuniques de soie.

Elle s'est installée sous l'égide et l'enseigne d'un animal divin de l'Égypte.

Maryse y trouva une place de son goût. Sans être particulièrement jolie, elle avait un ou deux atouts. D'abord, des cheveux longs qu'elle laissait traîner dans son dos. Ensuite, un visage pur, toujours étonné, de vierge florentine. On pense que les gros paillard de passage se jetaient sur ce gibier paradoxal, et que Maryse ne pouvait se plaindre de son gain.

Elle avait un homme, un vrai, cordonnier pour la police, mais qui ignorait tout de l'art du tranchet et de la contre-semelle : Henri Guitton. La majeure partie qu'il prélevait des bénéfices de la vierge prostituée lui suffisait.

Par hasard, Maryse fit la connaissance d'un garçon qui, s'il était croupier de cercle, n'en était pas moins étranger au « milieu » : Cremona. Elle eut un béguin pour lui. Il s'emballa. Guitton le sut.

Si Cremona avait vraiment été du « milieu », l'affaire se serait réglée entre amis, à la terrasse d'un bar. Mais on ne pouvait discuter avec ce « demi-sel », ce Pierrot importun.

L'autre matin, Cremona est venu boulevard Edgar-Quinet chercher Maryse. Guitton, qui l'attendait sur le trottoir d'en face, a ouvert le feu sur lui, l'a grièvement blessé et a failli tuer, par la même occasion, le chauffeur de taxi qui avait amené Cremona et qui n'était pour rien dans l'histoire.

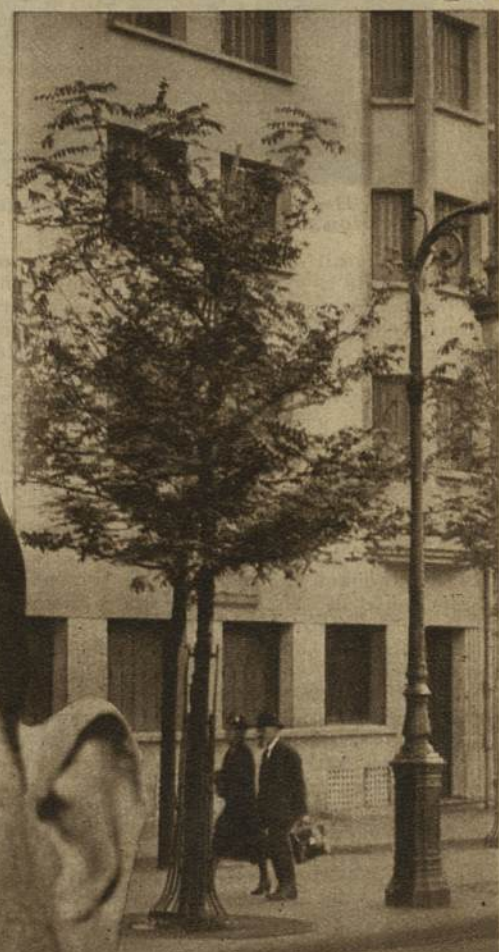
L'un est à l'hôpital. L'autre à la Santé. Maryse a, dit la police, disparu. Qu'on la cherche mieux, du côté du boulevard Sébastopol, et on la trouvera.

Un drame du « milieu ». Je ne pense pas. Un drame entre « milieux », si vous voulez.

Luc DORNAIN.



Le croupier Cremona prit un taxi 5, rue Fontaine, où il habite.



Il se fit conduire boulevard Edgar-Quinet où, sous l'égide et l'enseigne d'un animal divin de l'Égypte, s'est ouvert une boîte de nuit qui allie l'aspect le plus moderne au charme du laisser-aller des maisons closes de la province.



L'IMBROCCO TRAG

Jusqu'au dernier moment l'intérêt aura été soutenu dans cette affaire Ross, aussi embrouillée que mystérieuse, si fertile en péripéties que les écrivains d'imagination y trouveront peut-être demain la trame du roman policier que le public attend pour le passionner.

Le décor : une paisible villa de la banlieue, assez peu écartée des autres habitations pour que les regards n'y soient pas attirés, assez isolée cependant pour que ceux qui y vivent puissent s'y considérer comme protégés contre les bruits et la curiosité publique. Un jardin, planté de rosiers et de géraniums et que borde une grille, la sépare de la rue. Contre la porte, on peut voir une niche, mais le chien qui, jour et nuit, veillait là, a été emporté de la villa quelques semaines avant l'inquiétante mort de M. Ross.

C'est là une des premières circonstances curieuses de cette affaire, une de celles qui auraient pu entraîner la police dans une fausse direction, si les policiers modernes n'avaient pas la précaution de se défier des coïncidences. Mais, dans la vie même de M. David Ross, mille détails curieux présentaient des particularités assez énigmatiques pour qu'un champ plus libre encore fût ouvert aux hypothèses.

Qui était donc M. Ross ? Un business-man habile venu de Belfast, et des plus favorisés, de ceux pour qui l'existence n'a pas encore épuisé toutes ses chances, puisque, bien qu'il fût encore



Les commissaires Gabrielli et Blanchelan, assistés de l'inspecteur Bredin, effectuent une perquisition.

Le jeune homme avait le visage congestionné. Les mots s'arrêtaient dans sa gorge. Ses yeux gonflaient dans leur orbite. Malgré eux, les policiers l'examinèrent avec défiance. Ses vêtements n'étaient pas en désordre. Il n'y avait aucune tache de sang sur ses mains.

— Allons voir, dit le brigadier.

Pendant la route, on interrogeait déjà Donald Ross. Quel sentiment rendait ses explications confuses ? Le désespoir ou la crainte ? Il faisait allusion à la séparation de ses parents et racontait qu'il était venu à la villa pour y chercher une somme d'argent oubliée par sa mère et des lettres. C'est alors qu'il avait vu...

On n'eut pas à forcer la porte. Le désordre de la maison surprit. La lutte avait dû être sauvage. On marchait sur les papiers, les coffrets et les vêtements épars. Un candélabre brisé, resté en équilibre sur une cheminée, attestait un excès de vandalisme. On aperçut le cadavre de M. Ross étendu. Il avait le visage contre le parquet et n'était nullement assis, comme l'avait prétendu Donald Ross. Il avait dû tomber ainsi à terre et c'est dans cette position qu'on lui avait lié les bras, qu'on lui avait entravé les jambes. On voyait, à la crispation de ses traits, qu'il avait fait un violent effort pour se libérer : les liens avaient pénétré dans sa chair, mais sans se rompre. On ne mit pas longtemps à voir que les meurtriers avaient utilisé pour maîtriser leur victime les fils d'un appareil de T. S. F. qui, justement, se trouve dans la même pièce. On fouilla M. Ross : son portefeuille contenait des papiers mais nulle somme d'argent. Le vol était-il cependant le mobile du crime ? Des objets d'or traînaient sur le piano ; des pièces de monnaie étaient, de partout, éparpillées. Des bordereaux d'affaires, de vieux papiers à en-tête de l'Intelligence Service tombèrent sous les yeux des policiers. Cela élargissait encore le champ des hypothèses. Enfin, en fouillant la maison, le commissaire découvrit que la porte de la cuisine avait été fracturée. Cet ensemble de constatations ne fit qu'accroître l'embrouillamine du puzzle.

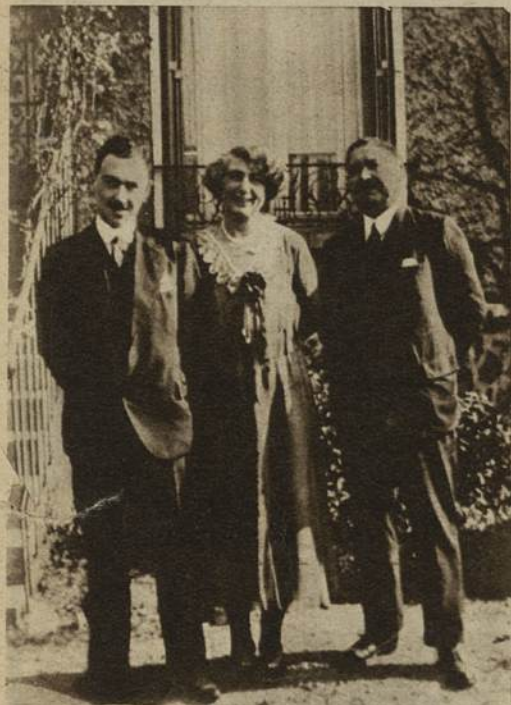
Pour connaître les données essentielles du drame il restait à établir et la date exacte de la mort de M. Ross et ce qui, étant donné la vie et les habitudes de la victime, pouvait justifier un crime. Cette tâche fut laissée à la brigade des détectives mobiles, que dirige M. Gabrielli et à qui sont confiées toutes les affaires mystérieuses et compliquées d'un immense secteur.

Il faut pardonner aux policiers d'abuser de la logique jusqu'à l'absurde. Tout ce qui leur permet d'approcher de la vérité est justifié, puisque ce n'est pas leur intérêt qu'ils recherchent, mais l'intérêt général qui est que nous soyons protégés et que les êtres malfaisants soient châtiés. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les policiers de la brigade aient pu, dès la première minute, paraître tenir en suspicion les proches de M. Ross, même si tel n'était pas leur sentiment. De là vient que ceux qui ont suivi l'enquête, sans en connaître entièrement le détail, ont pu croire que l'innocence de M. Donald Ross était sérieusement mise en doute. Les apparences n'étaient-elles pas troublantes ?

Tout ce qu'on savait, pendant ces préliminaires de l'enquête, c'est que M. David Ross n'avait nullement été tué d'un coup de poignard ou de revolver, mais qu'il était mort de congestion ou d'asphyxie, en voulant se libérer des liens avec lesquels on lui avait entravé bras et jambes. Pourquoi les agresseurs avaient-ils ligoté leur victime ? M. Ross avait été vu pour la dernière fois, le jeudi avant le crime. Il était tellement ivre, ce jour-là, qu'il n'arrivait pas à prendre son train. On le conduisit au commissariat spécial de Saint-Lazare, et deux inspecteurs furent chargés de le

Mme David Ross et son fils Donald (ci-contre) étaient allés loger au Valais.

Dans la salle à manger (ci-dessous) tout avait été mis sens dessus dessous.



La famille Ross, alors unie, devant le pavillon de Maisons-Laffitte.

jeune, il dirigeait en second une importante société de textile et y recevait, tout en conservant une indépendance et à peu près absolue, un salaire annuel de deux cent mille francs. Il commandait à tous les représentants de la société, traitait en leur nom les grosses affaires. Par ailleurs, il avait joué un rôle parmi les hommes d'aventure grâce à qui les services d'espionnage et de contre-espionnage de l'Intelligence Service sont les premiers du monde. David Ross avait eu sa place parmi les agents du contre-espionnage et il avait si bien été mêlé, pendant la guerre, à des événements retentissants, que les Allemands avaient mis sa tête à prix, ce qui donne une idée et de l'importance de sa fonction et de ses exploits. Voilà ce que ceux qui étaient en relations d'affaires avec le businessman de Maisons-Laffitte pouvaient connaître de son présent et de son passé. Il n'était pas, semblait-il, un homme plus attaché à ses occupations, plus ponctuel, quand il avait donné sa parole, plus calme, plus maître de lui-même. C'est ce que ses employés auraient pu dire. M. Ross étant mort, naturellement ils avaient prononcé son éloge funèbre. A la vérité, l'homme de la rue, plus ignorant du rôle social de M. David Ross, n'aurait pas tenu sur lui les mêmes propos. Il n'aurait vu que l'autre face de l'existence du mystérieux personnage.

Car M. David Ross, avait une vie en partie double, comme bien d'autres hommes, et rares sont ceux qui ont pu en connaître les apparences contradictoires. A certaines heures, l'homme pratique disparaissait pour faire place à un être tout différent, peut-être reconnaissable physiquement mais d'une moralité et d'une mentalité entièrement nouvelles. Il y avait un monde entre le commerçant de la rue de l'Entrepôt et le viveur qui se pouvait rencontrer, dans les restaurants du boulevard Saint-Martin, dans les tavernes de Saint-Lazare ou dans les cabarets des Halles, au petit matin... Celui-là était parfois si bien pris de vin et d'alcool, qu'il fallait le soutenir pour qu'il fût en état de marcher, d'aller prendre le train, de rentrer chez lui. Alors, ceux qui l'avaient laissé boire le confiaient aux employés de la gare, aux chauffeurs de taxi. Parfois, il leur échappait pour se lier avec des inconnus et continuer à s'enivrer avec eux, que ce fût au café de la Station, à Maisons-Laffitte, ou au bar Epsom, le rendez-vous des lads. Un homme habitué à se révéler sous des aspects aussi dissemblables (car ses relations d'affaires ignoraient son penchant pour l'ivrognerie et ses compagnons de beuverie l'importance de ses affaires) ne pouvait dans sa vie privée manifester un caractère toujours égal. Aussi son ménage, que chacun croyait uni, était profondément menacé à la base. Mme David Ross et son fils Donald supportaient péniblement, bien que dans le plus grand silence, les sautes d'humeur et les accès de fureur de celui dont, hélas, ils voyaient trop souvent le vrai visage d'alcoolique. Ils en étaient tous arrivés à admettre le principe d'une séparation, mais là encore les usages mondains avaient été respectés. Mme David Ross, dans le

plus grand secret, avait quitté Maisons-Laffitte pour l'Angleterre, tandis que son fils, cependant d'accord avec elle, avait accompagné son père en voyage pendant les vacances. Après quoi, M. David Ross était revenu seul dans sa maison, et Donald Ross était allé habiter au Valais, avec des amis, chez qui sa mère devait le rejoindre.

Tels étaient les renseignements que l'on pouvait avoir sur la vie et les habitudes de M. Ross, quand, l'autre dimanche, Donald Ross vint annoncer au commissaire de police de Maisons-Laffitte qu'il venait de trouver son père ligoté et mort dans sa villa.

Il n'y a pas deux crimes par an à Maisons-Laffitte. Qu'on imagine la stupeur du secrétaire et des agents de garde, quand le jeune Anglais, les tirant de leur tranquillité, prononça devant eux le mot *crime*.

On l'écouta. Il disait :

— Je suis entré dans la villa et, comme j'appelais mon père, je l'ai vu devant moi, les mains et les pieds ligotés, mort.

— Assassiné ?

— Je ne sais... Attaché. Toute la maison est en désordre, les meubles renversés, les glaces brisées.

— Où votre père est-il tombé ?

— Dans le salon. Il est assis. Je l'ai vainement relevé. Il ne respire plus...



Le médecin-légiste Détiis (à gauche) et le juge d'instruction Latrille.



ROGLIO MIQUE

Pierre Roucher confirma au juge de Versailles sa dispute de dimanche avec David Ross.

porter dans un wagon. Ils le recommandèrent à plusieurs voyageurs, afin qu'on le fit descendre à Maisons-Laffitte. L'un, qui est gardien-chef à la prison centrale de Poissy, le confia à un chauffeur de taxi. M. Ross avait été reconduit chez lui. Il n'avait plus été aperçu depuis, croyait-on alors.

Aussi voulait-on savoir de M. Donald Ross si, du jeudi au dimanche, il n'était pas revenu à la villa.

La question ne lui fut pas posée directement. On commença par s'étonner qu'il eût vu son père mort assis alors que le cadavre était étendu sur le ventre. On le troubla en lui montrant un gant trouvé à côté de la victime, qui était le sien et que tout d'abord il ne voulut pas reconnaître. Enfin l'interrogatoire devint plus précis.

— Le médecin légiste vient de nous dire que la mort remonte environ au dimanche matin. Pourquoi êtes-vous justement venu voir votre père ce jour-là ?

— J'ai dit que ma mère avait oublié d'emporter une bourse qui contenait 8 livres sterling. J'ai téléphoné jeudi à mon père en le priant de la rechercher.

— Vous dites bien jeudi ? Et votre père a-t-il retrouvé la bourse ?...

— Non, mais les choses s'arrangèrent, car ma mère retrouva la bourse et l'argent. Il lui manquait seulement un souverain auquel elle tenait beaucoup. Je suis revenu à Maisons-Laffitte pour m'occuper de cette affaire.

— Qu'avez-vous fait samedi dans l'après-midi ?

Le jeune homme indiqua l'emploi de son temps. Il avait fait une promenade en compagnie de sa fiancée dans les bois de Marly. Le soir, il était rentré à sa pension. N'en était-il pas reparti ? Il affirma que non. Un inspecteur, parti pour vérifier le renseignement, revint bientôt dire que tout cela était conforme. Seuls, les propriétaires de la maison où loge Daniel Ross au Valais ont les clefs de la maison où il habite et il lui était impossible de s'échapper en fraude, même en sautant par la fenêtre.

— Qu'avez-vous fait dimanche matin ?

Donald Ross précisa — ce que l'inspecteur savait déjà — son lever. L'heure de son déjeuner au restaurant Scossa. On voulut le troubler en émettant un nouveau doute, mais le hasard jouait en sa faveur. Ce matin-là, le garçon du restaurant s'était trompé de menu et Donald Ross, en lui en faisant l'observation, s'était fait remarquer.

— J'ai pris le train à 2 heures moins un quart et je suis arrivé à 2 heures 20 à Maisons-Laffitte. J'ai rendu visite au docteur Joly, en face la gare. Il m'a retenu une minute. De là, je suis parti chez mon père. Un ami m'a arrêté pendant la route : je suis resté deux minutes avec lui. Il faut dix minutes pour aller à la maison. J'en suis reparti en courant, après avoir vu le cadavre. Ainsi ai-je abrégé le temps qu'il faut pour aller au commissariat...

— Où vous êtes arrivé à 2 h. 45...

— Peut-être...

M. Gabrielli pointait les heures sur un carnet.

— Quinze minutes chez le médecin, dix minutes pour aller chez votre père, deux minutes avec votre

La victime, David Ross, sur la bicyclette appartenant à son fils et qui a disparu de la maison.

Les obsèques de la victime eurent lieu à Maisons, et sa veuve y assista ainsi que son fils.



ami, deux minutes dans la maison, huit minutes pour revenir au commissariat, cela fait trente-sept minutes au plus juste. Vous n'avez disposé cependant que de vingt-cinq minutes à Maisons-Laffitte. Comment conciliez-vous cela ?...

Donald Ross, les yeux baissés, ne savait que répondre. L'émotion le fit s'accuser encore.

— Ma mère ne pouvait plus supporter les fureurs et l'intempérance de mon père. Je prenais parti pour maman. Il m'est arrivé d'avoir des discussions violentes avec mon père et peut-être même a-t-il levé la main sur moi. Mais c'est tout, car j'aimais mon père...

M. Gabrielli le tira d'embarras.

— M. Donald Ross, ne m'en veuillez pas de ma sévérité, car je suis personnellement convaincu de votre bonne foi. Je connais votre passé. Vous n'avez pas pu tuer votre père. Aidez-nous à savoir qui a commis le crime. N'avez-vous rien remarqué ?

— Si, murmura Donald. Ma bicyclette a été volée. Elle était certainement dans la maison le jour du crime...

La culpabilité de Donald Ross étant écartée, le champ des hypothèses se retrécissait. Il ne pouvait être question de mettre en doute l'honorabilité de Mme Ross. Elle était à Londres au moment du crime. Pouvait-on penser que l'Intelligence Service avait voulu supprimer en David Ross le possesseur d'un de ces secrets, de-



On apprit tardivement que Ross déjeunait samedi au restaurant Boyer.

vant lesquels la vie d'un homme ne pèse pas ? Cela était par trop romanesque. Et, d'ailleurs, on s'y serait pris autrement. Les crimes de l'espionnage laissent des traces moins visibles. D'ailleurs, un rapport de nos services d'espionnage précisa que M. David Ross n'appartenait plus depuis la guerre aux mystérieuses formations de l'I. S.

Il fallait donc examiner les autres hypothèses possibles. Elles étaient de trois sortes.

Un cambrioleur avait pu entrer dans la maison de M. Ross, en fracturant la porte de la cuisine, et se trouver dérangé par la brusque arrivée du commerçant. Il y aurait eu bataille et le voleur n'aurait pu terminer son cambriolage qu'après avoir ligoté M. Ross. Et M. Ross, déjà surexcité par l'ivresse, aurait succombé en faisant de trop grands efforts pour se délier — car il était cardiaque.

Ou bien : M. Ross — en supposant qu'il ait eu des mœurs spéciales — serait rentré chez lui en compagnie d'un de ces lads avec qui souvent il allait boire. Le faux amant l'aurait ligoté, dévalisé et s'en serait allé. Mais, dans ce cas, comment expliquer qu'une porte ait été fracturée ?

Troisième hypothèse : M. Ross serait rentré chez lui, en complet état d'ivresse, avec des compagnons de fête et, comme il avait fait à sa femme le serment de tout briser si elle ne consentait pas à revenir, il put mettre à exécution sa menace. Ses amis, effrayés par les manifestations de sa colère, s'opposèrent à sa fureur.



Plusieurs témoins le rencontrèrent enfin, aux Halles, le dimanche matin.

Il y avait eu lutte. Pour maîtriser M. Ross — un colosse — il avait été nécessaire de lui attaquer bras et jambes. On l'avait laissé sur le plancher.

Ses amis, après avoir fermé la porte derrière eux, s'en allèrent cuver leur ivresse. Un peu plus tard, dégrisés, ils pensèrent à libérer leur compagnon. Mais ils n'avaient pas la clef de l'appartement. Ils avaient forcé la porte, découvert le cadavre, et avaient fui, épouvantés. Mais comment expliquer dans ce cas que M. Ross eût été retrouvé sans un sou sur lui et qu'une bicyclette eût été volée dans la maison...

Inlassablement, les inspecteurs de la brigade mobile couraient à Maisons-Laffitte et Paris, faisant des recoupements, cherchant à savoir laquelle de ces hypothèses pouvait être la bonne. On fouillait le passé de tous les habitants de Maisons-Laffitte. On examinait l'emploi du temps des rares mauvais garçons que cette ville peut contenir. On recherchait la bicyclette volée, en même temps que tous ceux qui avaient pu connaître M. Ross. Entre temps, les hasards de l'enquête firent découvrir aux inspecteurs une nouvelle précision. M. Ross avait été aperçu, samedi matin, dans un restaurant de Paris. Il paraissait pris de boisson. Il était pressé, comme si on l'eût attendu. Restait à savoir ce qu'il avait pu faire dans l'après-midi du samedi. Le cercle des recherches devint plus petit, en même temps que l'imbroglio se compliquait de plus en plus. Car un témoignage qui pouvait être important perdait de son intérêt : celui de M. Laroche, qui croyait avoir remarqué des lumières nocturnes, inquiétantes, à la villa de M. Ross, dans la nuit du mercredi au jeudi.

— M. Ross a été ligoté dimanche matin aux environs de six heures, précisa le médecin légiste dans son rapport. Il a dû succomber vers onze heures.

Onze heures : c'était justement l'heure où Janine Boulot vint à la villa Ross pour y présenter une facture. Ayant frappé vainement, elle s'en fut...

Et comme on en était là, que les policiers essayaient vainement de reconstituer un puzzle où tant d'éléments faisaient défaut, le boucher Pierre Roucher se présenta. Il avait vu dimanche matin, aux Halles, M. Ross et s'était pris de querelle avec lui. Le commerçant était en compagnie d'un homme, comme lui pris de boisson, et de deux femmes. D'autres employés des Halles avaient assisté à leur altercation. M. Roucher et ses amis reconnurent les vêtements du mort. Ainsi préparèrent-ils le dénouement d'une des affaires les plus mystérieuses de ces dernières années.

Mais l'imagination s'en mêle. Il faut trier, choisir dans les témoignages, les racontars, ne pas croire ceux qui ont cru avoir vu M. Ross à la gare de l'Est, en croire d'autres. Quelle vérité, quels éclaircissements tout cela apportera-t-il ? Ou bien ignorera-t-on toujours ce que fut le dernier matin de M. Ross ?

Henri DANJOU.

DIVERS FAITS



Gustin n'opposa aucune résistance aux agents.

Belurié; j'irai moi-même à Anzin et je vous descendrai tous.

On n'attachait à cette menace aucune importance.

Pourtant, les coups de téléphone se faisaient plus pressants. Une fois même, Belurié se fit conduire à Anzin en taxi : — Je n'ai rien à vous dire, s'entêta l'épicier.

— Eh bien ! je vais venir à l'épicerie.

Marcel Belurié fit comme il l'avait dit. Inquiet, l'épicier fit monter sa femme et sa fille au premier étage et arma un revolver. Que se passa-t-il alors ?

C'est alors qu'elle eut l'idée d'écarter le quémendeur en donnant, moyennant une rente viagère, sa maison à ses petits enfants, les jeunes époux Wailliez. Pour calmer le fils, une rente mensuelle de 300 francs lui était accordée.

Mais Betry, qui ne voulait pas travailler, ne pouvait se contenter de cette somme. Sa maîtresse, d'ailleurs, le poussait à réclamer de l'argent. Ce fut au retour d'un de ses voyages à Paris que l'ancien colonial se dirigea, l'œil mauvais, vers le logis de sa mère.

Le drame fut rapide. Betry,

Méprises fatales

Lille (de notre correspondant particulier).

Le tramway qui va d'Anzin à Valenciennes remontait vers cette ville, bondé de voyageurs. Il était midi. En passant avenue Anatole-France, le wattman bloqua brusquement ses freins.

D'une épicerie, des coups de feu avaient soudainement éclaté. Des clients qui allaient franchir le seuil de la boutique s'étaient enfuis en poussant des cris. Alors un homme, presque un vieillard, une grosse moustache blanche barrant son visage, apparut... Il tenait à la main un revolver encore fumant. Il s'adressa à la foule d'une voix où ne perçait nulle émotion :

— Je crois, dit-il, que j'ai tué... Ça ne pouvait pas durer. Allez chercher la police.

On relevait peu après, en effet, dans l'épicerie, le corps de la victime : Marcel Belurié, âgé de 34 ans. Tous les soins furent inutiles. Belurié avait



Sitôt après le drame, une foule de curieux s'amassa aux abords de l'épicerie.



Après enquête sur les lieux du crime, le Parquet de Lille discute devant la maison Gustin.

On ne peut naturellement s'en tenir qu'à la version du meurtrier.

— Mon gendre vint vers moi, expliqua l'épicier. Il me réclama sa femme. Et, comme je voulais l'éconduire, il m'a semblé qu'il portait la main à sa poche... C'est alors que j'ai tiré...

On fouilla la victime. Marcel Belurié n'avait aucune arme. Son geste n'avait donc qu'une valeur d'intimidation.

Cela n'empêcha pas l'épicier, qui avait pris soin d'éloigner sa femme et sa fille, d'abattre son gendre comme on abat un chien qui veut mordre.

en entrant, embrassa sa mère, sa fille, et, s'asseyant à califourchon sur une chaise, rompit tout de suite le silence par cette attaque :

— Une dernière fois, je viens chercher de l'argent. L'un ou l'autre, débrouillez-vous.

Et il fixa son gendre d'un regard haineux.

— Tu n'as qu'à travailler, répliqua celui-ci.

D'un bond, Betry se leva et fit le geste — le même qu'avait fait Belurié à Anzin — de chercher une arme dans sa poche.

Wailliez, voyant ce geste, sai-



Marcel Belurié fit un geste de menace.

reçu deux balles dans le cœur. L'épicier Henri Gustin, son beau-père, ne l'avait pas manqué.

Malgré la mésentente qui régnait entre la victime et sa belle-famille, rien ne pouvait laisser prévoir un tel drame. On n'ignorait pas cependant que, peu après son mariage avec la fille de l'épicier, Marcel Belurié ne s'était guère montré sérieux. Il avait repris ses habitudes de joyeux célibataire, fréquentant les endroits où l'on s'amuse, qui d'ailleurs ne manquent ni à Valenciennes, ni à Anzin... Au demeurant, le

Une seconde tragédie de famille, survenue quarante-huit heures après celle d'Anzin, et assez semblable à la première, laissa chacun atterré...

Henri Betry n'avait pas précisément la réputation d'un homme commode. On raconte que, lorsqu'il faisait son service militaire en Indochine, il se prit un jour de querelle avec un mitrailleur annamite, qu'il abattit froidement et sans remords. Mais il bénéficia, devant le Conseil de guerre, de circonstances atténuantes.

Henri Betry se maria et ses



René Wailliez voulut défendre les siens.

sit dans le tiroir de la commode un revolver et tira les cinq cartouches qu'il contenait. Puis, croyant ne pas avoir atteint le colonial, il courut se réfugier chez des voisins. Au premier coup de feu, la jeune femme, elle aussi, s'était enfuie. Il ne resta dans la petite salle-à-manger que la vieille femme inconsciente de tout en raison de sa surdité et que Henri Betry qui, la main crispée sur sa poitrine, vacilla un instant pour s'effondrer, brusquement.

AUGUSTIN-RODET.



Henri Betry était revenu chez lui à l'improviste et refusait de partir sans argent.

meilleur garçon du monde. Mais d'aussi fâcheuses habitudes ne pouvaient apporter la paix dans le ménage. Malgré la naissance d'une fillette, la discorde s'aggrava. Bientôt, l'épouse quitta son mari volage et retourna chez ses parents.

Ce fut, sans nul doute, le désir du mari abandonné de reconquérir sa femme et les avantages pécuniaires qu'elle lui apportait qui déclencha le drame.

Chaque jour, Belurié, qui habitait Saint-Amand, téléphonnait à son beau-père. Impitoyable, M. Gustin répondait invariablement que sa fille ne voulait plus revoir l'infidèle.

— C'est bien, s'écria, excédé,

jours s'écoulèrent à peu près paisibles. Pourtant il buvait et les scènes commencèrent à naître dans la coquette maison de l'ancien colonial.

Puis, il y a un an, Betry devint veuf. Ce fut le signal de sa déchéance. Après une brève liaison, un court séjour à Paris, Betry revint à Beugnies, assez démuné d'argent. Coûte que coûte, il lui fallait s'en procurer. La maison qu'il habitait, toute enfouie dans la verdure et dans les fleurs, appartenait à sa mère qui possédait une fortune assez rondelette. Presque sourde, impotente, la malheureuse femme tremblait devant ce fils violent qui, sans cesse, lui réclamait de l'argent d'une voix âpre et grondante.



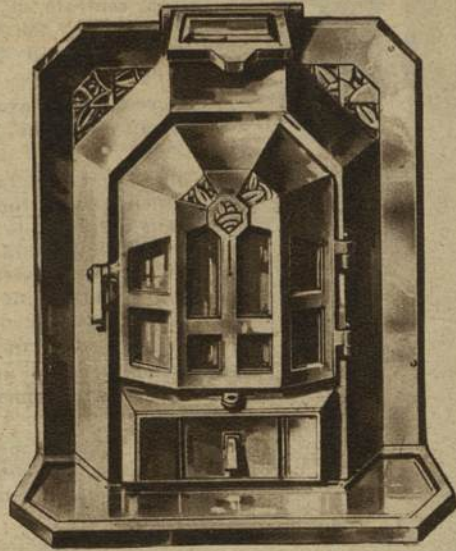
Betry avait toujours cherché à vivre aux dépens de sa famille.

CHEMINÉE

A FEU VISIBLE ET CONTINU

1^{er} versement 1 mois après la livraison

Demandez
notre
catalogue
gratuit
n° 46



Franco
de
port
et
d'emballage

frs 348. » payables

29 frs
par mois

N° 24. CHEMINÉE roulante tout émaillée céramique grise-bleu, vert, bleu ou marron, porte nickelée. Cette cheminée est spécialement étudiée pour brûler du grain d'antracite. Les portes de chargement et de foyer sont garnies d'amiante, ce qui empêche les émanations d'oxyde de carbone. Une valve de réglage permet une réglementation parfaite du rendement calorifique. Haut. 59 cm. Larg. 47 cm. Cubage chauffé 90 mc. Frs 348. »
Payables : 29 francs par mois.
N° 25. — Même modèle. Haut. 68 cm. Larg. 58 cm. Cubage chauffé 120 mc. Frs 498. »
Payables : 41 fr. 50 par mois.

BULLETIN DE COMMANDE D. 18

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer une cheminée n° _____ émaillée (indiquer la couleur) au prix de Fr. _____, que je paierai Fr. _____ par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux (Paris 979).
Fait à _____ le _____ 1932.
Nom et prénom _____ Signature : _____
Profession _____
Domicile _____
Département _____ Gare _____

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)



SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour
40 FS
PAR
MOIS
CHRONOMÈTRE
"CO-RE"
DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.
PLAQUÉ OR INALTÉRABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de... **480,»**
Catalogue Général N° 14 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris



Pour la 1^{re} fois en France

Nous avons le bonheur de posséder parmi nous le MAGE SARK-KAN, un des plus CÉLÈBRES ASTROLOGUES du monde entier, très connu dans les milieux scientifiques et parmi les initiés pour sa science et SON POUVOIR QU'IL EXERCE MÊME À DISTANCE, IL A FAIT VŒU de mettre ses dons extraordinaires de prévision au service de tous, et vous offre GRATUITEMENT une étude de votre HOROSCOPE. VENEZ A LUI, il vous conseillera, vous dévoilera votre avenir et vous montrera la ROUTE DU BONHEUR. Il vous guidera en tout, AMO U R, ARGENT, AFFAIRES, SANTÉ, et vous délivrera de vos timidités et de vos incertitudes. N'HÉSITEZ PAS : cette offre généreuse s'adresse à TOUS et à TOUTES. Envoyez vos noms (M., Mme ou Mlle), date de naissance et adresse, au MAGE SARK-KAN, Dept. 50, P.R.P., 22, rue Saint-Augustin, PARIS, 2^e, et vous recevrez une étude précise de votre horoscope. (Si vous le jugez bon, joignez deux francs en timbres-poste pour frais d'écritures et d'envoi.)

Pour mieux connaître les Colonies...

Pour tout savoir sur des pays admirables...

DEMANDEZ-NOUS SANS RIEN PAYER D'AVANCE le remarquable ouvrage illustré, publié sous le patronage officiel de M. le maréchal LYAUTEY et du Commissariat général :

LE LIVRE D'OR DE L'EXPOSITION COLONIALE

(Vincennes-Paris 1931)

See palais, ses merveilles, souvenirs inoubliables, enseignements précieux.

Splendide évocation de VINCENNES. Organisation, description. Les pavillons, les couronnements, etc. Ouvrage de format 27 x 32, 5 sur papier de luxe, dans une reliure à coins, dans un ouvrage illustré en couleurs de P. Jouve.



Formant une ENCYCLOPÉDIE COLONIALE française et étrangère, pour chaque pays une étude illustrée et documentée (statistiques de 1931, avec CARTOGRAPHIE en couleurs).

350 pages de texte grand format. 600 photos, vues, portraits, monuments, paysages. 18 grandes cartes en couleurs. UN VÉRITABLE MUSÉE-ATLAS DE NOS COLONIES. PROFITEZ DU PRIX ACTUEL DE PROPAGANDE.

Bulletin à copier ou signer et envoyer à DÉTECTIVE - PUBLICITÉ 35, rue Mademoiselle, PARIS (VI^e) Veuillez m'adresser, franco, LE LIVRE D'OR DE L'EXPOSITION COLONIALE, 1 vol. relié, 300 francs, que je paierai en 12 mensualités de 25 francs, soit un acompte de 100 francs et je vous enverrai le reste.

Au comptant 180 fr. ou à terme 200 fr. payables après réception **20 FRANCS** PAR MOIS



Au moment où la police procéda à la reconstitution du crime, une foule hostile ne cessa de crier: « A mort » sur le passage de l'assommeuse.

Après avoir obstinément nié toute participation au meurtre, Mathilde Leunis éclata soudain en sanglots et s'écria: « C'est moi qui ai tué ».



L'ASSOMMEUSE

Bruxelles (de notre correspondant particulier).

Dandois exerce la profession de garagiste, au numéro 245 de la Chaussée-de-Wavre, à Bruxelles. A côté de ce garage, il y a une citerne qui fut utilisée autrefois comme fosse d'aisance.

Or, il y a quelques semaines, des émanations insupportables se dégagèrent de la fosse, bien qu'elle fût hermétiquement close.

On était au mois d'août. — Ce sont les chaleurs, dit M. Dandois ; cela va disparaître avec la fin de l'été.

Mais « cela » ne disparut pas. A la fin, M. Dandois décida de nettoyer la citerne avec l'aide d'un de ses ouvriers. Or, les deux hommes venaient à peine de soulever le lourd couvercle de fonte qu'une odeur pestilentielle déferlait sous le porche de l'immeuble, envahissant les couloirs et les appartements et, finalement, obligeait M. Dandois et son compagnon à une prudente retraite.

On prévint M. Konings, commissaire de police du quartier. Des ouvriers, le visage enveloppé dans des linges imbibés de vinaigre, firent un premier sondage. On décela, au fond du puits, la présence d'un corps insolite. Les pompiers furent demandés. Ils vinrent avec leurs masques spéciaux, leurs crochets, leurs cordes, et descendirent au fond de la citerne.

Ce qu'ils remontèrent était une chose innommable et liquifiée que contenait une couverture soigneusement ficelée.

Au grand jour, on vit qu'il s'agissait d'un cadavre dont on apercevait un pied, nu et rongé par les vers.

L'ignoble enveloppe, une fois ouverte, révéla une chevelure de femme et un visage qui n'avait plus forme humaine. Les membres et ce qui restait des chairs étaient fixés au corps par des cordelettes. Ceux qui assistaient à cet épouvantable spectacle tournaient la tête. A son tour, le parquet de Bruxelles fut prévenu. MM. Bareel, juge d'instruction, et van der Eycken, commissaire aux délégations judiciaires, ordonnèrent le transport de la découverte macabre à l'Institut médico-légal, aux fins d'autopsie.

Et, tout aussitôt, une série de questions se posaient automatiquement dans l'esprit des policiers :

— Combien de temps le cadavre a-t-il séjourné dans la citerne ?

M. van der Eycken, qui a l'habitude de ces sortes de choses, lança un diagnostic qui, plus tard, devait être confirmé :

— Cinq mois.

Il s'agissait évidemment d'un assassinat.

— Quel pouvait être l'âge de la victime ?

Autre question importante celle-là :

— Comment le cadavre a-t-il pu être dissimulé dans cette citerne ? Le garage est ouvert jour et nuit et, toute la nuit, l'entrée en est éclairée.

Ainsi, dès le début de l'affaire, le champ des recherches se trouvait circonscrit.

■ ■ ■

Il convenait d'abord de procéder rapidement à l'identification. Il y avait eu une disparition dans le quartier : celle de Mme Amélie Degueuldre, 40 ans, qui exploitait, au numéro 10 de la rue de Limange, un fond d'épicerie.

Mme Degueuldre était partie de chez elle le 21 mars au matin. Elle allait, avait-elle dit, au marché. On ne devait plus la revoir.

M. Degueuldre père fut appelé. Il reconnut sans difficulté le corps de sa fille, grâce à ses vêtements.

Un second renseignement allait orienter les recherches sur une piste sérieuse.

Le 21 mars dernier, la loge du concierge du 245 de la Chaussée-de-Wavre était occupée par un jeune ménage qui, peu de jours après, transportait ailleurs ses pénates.

C'était Pierre Binnebeck, ouvrier plombier, 32 ans, et sa femme Mathilde Leunis, de deux ans plus jeune que lui. Ils avaient un enfant de 5 ans.

Or, la loge des Binnebeck est voisine du garage et, le 21 mars, Amélie Degueuldre avait laissé sa boutique à la garde de ses nièces. Ces dernières, ne voyant pas leur tante revenir, allèrent chez les Binnebeck. Ceux-ci parurent s'émoouvoir de l'absence de l'épicière, s'interrogèrent mutuellement, le plus naturellement possible, et répondirent qu'Amélie Degueuldre n'était pas venue chez eux.

On en conclut que la disparue n'était pas passée par le garage, et nul ne s'avisait de soupçonner qu'elle avait pu y être assassinée.

La découverte du corps contredisait maintenant les affirmations des anciens concierges et, d'autre part, la couverture qui avait enveloppé les macabres débris avait servi pour préserver, l'hiver, les radiateurs d'auto.

L'expertise médico-légale précisa que la victime avait été assommée : le crâne était littéralement défoncé, mais l'examen des fractures relevées sur les os ne permettait pas de préciser quel instrument avait servi.

■ ■ ■

On fit un pas décisif lorsqu'on sut que Mme Binnebeck avait contracté à l'épicerie une dette de 400 francs. Elle éprouvait, dirent les nièces de Mme Degueuldre, quelques difficultés à l'amortir.

On interrogea donc les anciens concierges. Ils s'obstinèrent, pendant quarante-huit heures, à tout nier. Le mari affirmait qu'il ignorait que sa femme eût des dettes, et celle-ci prétendait ne rien devoir à personne.

Dans le passage qui menait au garage, une fosse s'ouvrait, que bouchait une trappe. C'est dans cette sorte de citerne que Mathilde Leunis fit disparaître sa victime.

L'instant vint cependant où Mathilde Leunis éclata en sanglot.

— Cette torture est insupportable. C'est moi, et moi seule, qui ai tué.

L'aveu avait jailli, irrépressible. Il subit aussitôt un correctif :

— Mais je n'avais rien prémédité. Je n'ai fait que me défendre. La femme Degueuldre voulait son argent. Elle me menaçait et j'ai frappé avec ce qui m'est tombé sous la main.

— Avec quoi ? interrogea le juge.

— Je ne sais pas... Si, tout de même... avec un outil de mon mari.

Pierre Binnebeck, mis au courant des aveux de sa femme, parut très étonné. Il maintint qu'il ignorait tout, et ne put — après cinq mois cela s'explique — fournir d'alibi précis pour la journée du 21 mars.

Mathilde Leunis avait avoué à dix heures du matin. La reconstitution du crime eut lieu à 14 heures.

Le mobilier des anciens concierges fut ramené dans la loge qu'ils avaient occupée. On le remplaça, la table au milieu, le coffre à outils de l'autre.

— Mon mari, dit Mathilde Leunis, avait conduit notre fils à l'école lorsque Amélie Degueuldre est arrivée. Il était un peu plus de huit heures. L'épicière m'a réclamé ce que je lui devais. Elle prétendait que le total formait la somme de 400 francs, alors que j'avais déjà versé plusieurs acomptes. En montrant le tiroir de la commode, j'ai dit que j'avais un peu d'argent mais que je ne pouvais m'en saisir, parce que je ne voulais pas que mon mari sût que j'avais des dettes.

Mais Mme Degueuldre insista et, comme la concierge l'avait violemment repoussée, elle se mit à crier et s'arma d'une savate.

Mathilde Leunis eut peur, non de la savate — la criminelle était de taille à se défendre — mais de son mari qui pouvait revenir. Le coffre à outils de ce dernier était ouvert ; elle se pencha, prit une arme, n'importe laquelle, et frappa.

— Quelle arme ? questionna le juge.

La coupable montra un lourd marteau et éclata en sanglots.

Mais ce n'était pas tout. M. Binnebeck rentra à midi, dina le soir et ne s'aperçut de rien. Et Mathilde Leunis conta son tête-à-tête tragique avec le cadavre. Elle l'avait traîné jusqu'à la laverie attenante à la loge et l'avait dissimulé sous des linges. Elle tremblait que son époux ne découvrit l'horrible chose. La nuit, elle n'en dormit pas...

Le lendemain, à 6 h. 30, quand elle fut seule, elle ligota le corps et, l'enveloppant dans une couverture prise au garage, elle le traîna jusqu'à la citerne.

— Mais le sang ? Il y avait des traces de sang ?...

— J'avais eu le temps de les laver, la veille.

■ ■ ■

Cette version du crime que, pendant de longs mois, Mathilde Leunis avait eu le temps de préparer n'est peut-être pas très exacte. Mais il y a une seconde affaire, aussi tragique celle-ci, et qui retient l'attention des enquêteurs.

Le 7 août 1931, Mme Gheude, née Clara Hebette, domiciliée avenue du Prince-Héritier, était trouvée assassinée dans son appartement.

M. Gheude avait quitté sa femme à 14 heures. L'expertise médico-légale établit que le crime avait été commis peu d'instants après et, en tous cas, avant 16 heures, car la victime n'avait pas eu le temps de digérer son déjeuner. Mme Gheude avait été assommée avec un marteau, et on avait volé dans une sacoche 1.000 francs et quelques bijoux de peu de valeur. Il y avait sur la table deux tasses de



Amélie Degueuldre (au centre) ayant subitement disparu, ses deux nièces (à ses côtés) partirent à sa recherche.



La monstrueuse criminelle assista sans émotion apparente à toutes les phases de la reconstitution du drame.

cate. On releva des empreintes digitales sur une des tasses. Ce n'étaient pas celles de M. Gheude, ni de la victime.

D'autre part, il faisait chaud, le 7 août 1931. Mme Gheude était, ce jour-là, vêtue seulement d'une combinaison et d'un cache-poussière. Elle connaissait donc la personne qui vint la voir puisqu'elle la reçut dans ce simple appareil. On put même en déduire qu'il s'agissait d'une personne de condition modeste.

Mme Gheude a été assassinée pour 1.000 francs. Amélie Degueuldre l'a été pour 400 francs.

Les deux femmes ont eu la tête fracassée à coups de marteau.

Mathilde Leunis a servi comme bonne chez Mme Gheude.

Trop de coïncidences et pas assez de preuves. Tout de même, si...

Robert HENNUMONT.





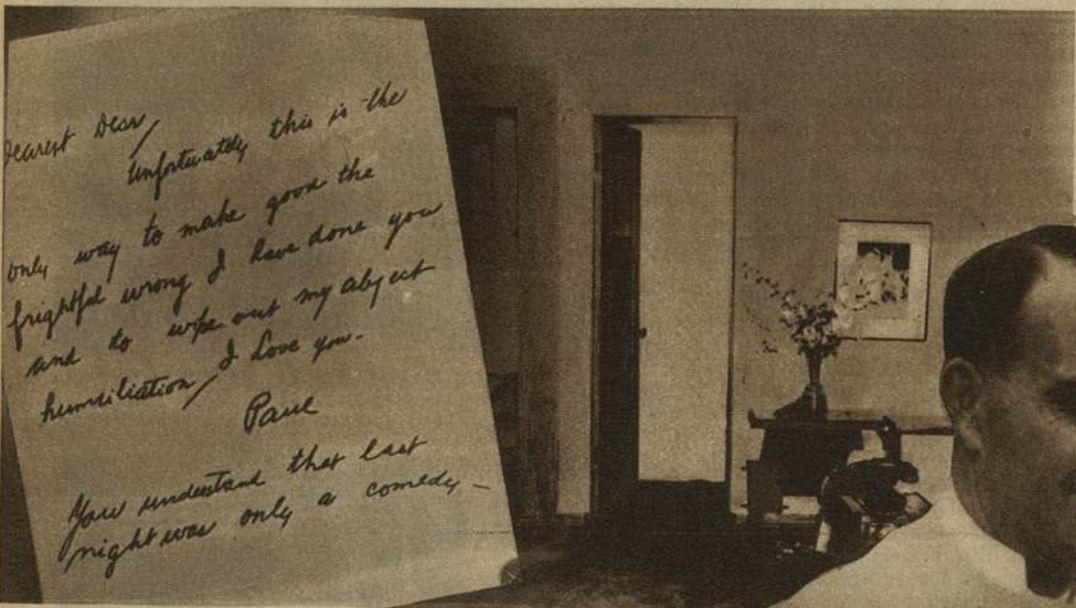
Peu après le drame, une auto va emmener le cadavre de Paul Bern.



Mario Bello, le beau-frère de Joan Harlow, interrogé par un inspecteur.



Le suicide de Paul Bern eut un retentissement considérable à Hollywood, et, pendant plusieurs jours, les journalistes américains montèrent la garde devant sa villa.



Après avoir écrit une lettre d'adieu à Joan Harlow, Bern se tira une balle au cœur.

Hollywood (de notre corresp. particulier).

Un nouveau drame a assombri le clair paysage de Californie, les douces collines, l'alentour douillet d'Hollywood, la fabuleuse cité du cinéma. Paul Bern, un des directeurs de la Métro-Goldwyn-Mayer, s'est suicidé dans des circonstances qui suscitent une étonnante émotion.

L'an dernier, à pareille époque, j'arrivais à Hollywood que je n'avais pas revu depuis douze ans. A ce moment-là, il y avait seulement quelques baraquements emplis de la lumière bleue des lampes à mercure, deux ou trois petits hôtels dont la table d'hôte réunissait les gens de cinéma, et, dans la campagne, des opérateurs, ayant juché sur des miradors les fragiles trépieds de leur petite caméra muette, suivaient la chevauchée fantastique du pauvre Wallace Reid.

On m'avait bien dit qu'après tant d'années je trouverais du changement. Mais je ne pouvais imaginer que j'entrerais dans une telle atmosphère d'usine d'une production standardisée. Du premier coup, je compris que tout ce que l'on m'avait dit sur les extravagances de la ville du cinéma était au-dessous de la vérité, que le bluff, l'organisation fastueuse et démesurée de la publicité avaient à jamais défiguré le tendre paysage de Californie.

Dans le train, j'avais fait la connaissance d'un journaliste d'Hollywood à qui j'avais confié que je venais chercher la matière d'un livre sur la vie secrète des vedettes. Il m'avait dit :

— Il vous sera très difficile d'être reçu, de pouvoir participer à l'existence quotidienne de ceux que vous voulez voir, si vous allez là-bas comme un inconnu. Le snobisme est si grand à Hollywood que celui qui n'y est pas précédé par une publicité tapageuse n'a aucune chance de s'approcher des étoiles.

Et, comme je faisais grise-mine, il ajouta en riant d'un rire éclatant et puéril :

— D'ailleurs, rassurez-vous, cette publicité tapageuse, qui vous est nécessaire, il vous est facile de l'obtenir, et je m'en charge. Que savez-vous faire, à part les livres ? Avez-vous, dans votre vie, eu quelque scandale, quelque drame qui vous aient élevé, ne serait-ce qu'un jour, au premier plan de l'actualité ?

Je répondis avec assez d'humeur : — Non, rien. Je ne suis pas champion de ping-pong. Je n'ai pas battu le record du divorce, et je n'ai même pas violé ma grand-mère.

Il se gratta la tête, nullement décontenancé.

— Vous êtes Américain ? — Non, Anglais. Ma mère est Autrichienne.

— Autrichienne ! Vienne, la Veuve Joyeuse, les tziganes, la valse. C'est très simple, vous serez le champion du monde de la valse.

— Mais je ne sais pas danser.

— Ça ne fait rien ; on ne demandera qu'à vous croire, et personne ne songera à insister pour que vous prouviez vos talents. Je vais télégraphier à mon journal pour qu'il annonce votre arrivée.

Le lendemain matin, alors que nous n'étions plus qu'à quelques heures d'Hollywood, mon compagnon, qui s'appelait Ralph, entra tout joyeux dans le dining-car et nous donna sur l'épaule une formidable tape d'amitié.

— Hello ! boy. Je viens de recevoir des nouvelles. Mon journal paraît ce matin en annonçant sur quatre colonnes, en première page, l'arrivée du champion du monde de la valse. Surtout, ne vous étonnez de rien.

A midi, nous arrivions à Hollywood. Il y avait sur le quai un nombre considérable de gens armés de bouquets et d'appareils photographiques. Ralph me présenta à eux. Dans un instant, je fus entouré, photographié, entraîné hors de la gare. On m'installa dans une automobile découverte, surmontée d'une large banderole où était écrit : « John Berby, waltz world's champion ».

D'autres automobiles nous précédaient et nous suivaient, et sur les côtés du cortège filaient deux agents en motocyclette qui nous frayaient un passage en faisant mugir des sirènes.

J'étais complètement abasourdi, mais, comme j'avais promis à mon nouvel ami de ne m'étonner de rien, je tenais mon sérieux.

On m'installa de force dans un appartement, au premier étage d'un grand palace, et quand on eut enfin consenti à m'y laisser seul, je trouvai sur une table, dans une corbeille, un monceau d'enveloppes à mon adresse, qui étaient parvenues à l'hôtel avant mon arrivée. C'étaient des invitations de toute sorte : à des thés, à des soirées, à des garden-parties, à des drying-parties, à des love-parties, à des murder-parties.

Je sonnai. La femme de chambre qui vint était belle comme

LU

Gloria Swanson. Un valet, qui balayait l'escalier, avait le sourire de Valentino. J'ouvris une fenêtre; dans la rue, parmi les groupes de marquis Louis XV et d'esquimaux qui se hâtaient on ne savait où, passaient des autos de courses, rouge vif ou bleu tendre, dont les klaxons jouaient des airs à la mode, conduites par des jeunes filles dont les cheveux flottaient au vent. Contre la façade des maisons souriaient, sur vingt mètres de hauteur, les affiches des étoiles préférées. Je crus que j'avais, du premier coup, découvert et épuisé le plaisir d'Hollywood.



Le lendemain, Ralph m'amena visiter les studios de la Métro. On tournait la grande production du moment : « Grand Hôtel ». Dans un immense décor, les assistants réglèrent les lumières sur le champ. Joan Crawford, Greta Garbo, Barrymore, Wallace Beery répétaient à voix basse leurs répliques. Des électriciens, des opérateurs de sons couraient. On entendait des ordres tomber des cintres. Au milieu de cet affairément, je remarquai un homme assis tout seul dans un coin, et qui paraissait s'ennuyer beaucoup. Il avait des cheveux déjà rares, rejetés en arrière, et un visage assez émouvant par la lassitude et l'indifférence qu'on y lisait. Alors que tous les autres étaient en corps de chemise, manches retroussées et les visières sur le front, lui portait un complet sombre, et, avec ses mains pâles et fines posées sur ses genoux, il paraissait étranger à ce milieu.

Au moment où on commença la scène qu'il fallait tourner, des discussions s'élevèrent. Il est assez difficile de faire jouer dans le même film un lot de vedettes aussi extraordinaires que celles qu'on avait réunies pour le « Grand Hôtel ». Toutes avaient le droit, par conséquent, à tant de premiers plans. Il paraissait impossible de satisfaire tout le monde à la fois. Alors, le petit monsieur se leva de sa chaise et s'avança sur le plateau. Instantanément, tout le monde se tut. D'une voix égale, sans faire un geste, il assigna à chacun sa place avec une précision, un instinct de la mise en scène qui mirent fin à toutes les contestations. Quand tout fut en ordre, il regagna sa place et reprit son air ennuyé. Je demandai à Ralph quel était cet inconnu dont l'autorité paraissait si considérable. C'est ainsi que j'apprenais l'existence du co-directeur de la Métro, du producteur, avec le grand Thalberg, des meilleurs films du monde, Paul Bern.

Le soir même, je revis Paul Bern à une soirée. On y buvait ferme comme il convient dans toute honorable réception de l'Amérique sèche, mais l'alcool ne paraissait pas pouvoir arracher à Bern son masque mélancolique. Il m'intéressait, et j'interrogeai à son sujet une vieille vedette, une ancienne star qui ne tourne plus beaucoup, mais qui connaît tout sur tout le monde à Hollywood :

— Bern, me dit-elle, est le garçon le plus charmant, mais aussi le plus étrange que l'on connaisse. Il a eu, je crois, il y a longtemps, une liaison qui paraît avoir marqué sa vie sentimentale d'une trace ineffaçable. Toujours est-il qu'il mène, depuis des années, dans le milieu corrompu que vous commencez à connaître, une vie d'ascète.

On ne lui connaît aucun flirt, aucune « sweet heart ». De temps en temps, il paraît faire un effort pour se fabriquer une passionnette. On le voit pendant quelques jours sortir tous les soirs avec une de ces gamines trépidantes, au charme de fruit vert, que l'on voit dans les films comiques, et qu'on appelle les hot

C'est le valet de chambre Carmichael et sa femme qui découvrirent leur maître, allongé, nu, devant une glace, alors que Joan Harlow était allée passer le week-end chez sa mère.

UNE DE MIEL

les enfants brûlantes. Ou bien, est une femme de couleur, quelque chose, qui l'attire. Mais cela ne va bien loin et reste platonique. Par exemple, Paul sombre dans de brusques accès de mélancolie qui durent des semaines pendant lesquels il ne voit personne faisant que le trajet entre sa maison et son bureau du studio. D'ailleurs, c'est l'homme le meilleur et le plus aimé d'Hollywood. Il semble avoir le de de rage à faire le bien autour de lui. Les gens qu'il emploie, des vedettes, des électriciens, sont ses amis. Il a des déresses qu'on lui signale sans qu'il s'en souvienne. Souvent même, il les remercie. Combien de fois a-t-il rencontré dans la rue une ancienne vedette, homme ou femme, qui, passée de mode, n'a plus rien. « Pourquoi ne tournez-vous plus ? » demande-t-il. « Que devenez-vous ? » autre, par orgueil, par pudeur, ne répond pas, Paul insiste. Puis il s'efforce de lui jouer un rôle au délaissé. Quand il n'y réussit, c'est sa bourse qu'il ouvre. Un soir, une ancienne étoile porte une robe défraîchie, et le lendemain elle est anormalement, un vêtement splendide. Il en a ainsi sauvé ou tenté de sauver certains de grands noms : Barbara la Lyra de Putti, Mabel Norman. C'est un homme désespéré et qui s'acharne à se trouver un rôle dans la vie. » Pendant les jours qui suivirent, j'eus l'occasion de revoir Bern et, chose curieuse, il me da, sans le savoir, à mieux connaître l'atmosphère d'Hollywood. A mes yeux, il en est, en effet, le contrepoids, presque le contre-poison. Chaque fois que je venais de me remettre au courant d'une des multiples tragédies dont s'encombre la vie des vedettes, je pensais à lui, à son écœurément, à la comédie sentimentale qui lie entre les acteurs et qui fait partie de leur programme de publicité le laissait intact. Dans ce milieu de l'hypocrisie puritaine, de la hiérarchie familiale, du scandale permanent, restait un enfant aigri, mais lucide. Il était émotionnellement blessé, mais il était le plus sage.

Joan sortit de chez son coiffeur un peu inquiète sur l'accueil qu'Hollywood allait faire à cette innovation. Il y avait, le soir, une grande soirée chez Joan Crawford. A minuit, Joan Harlow était célèbre. Depuis, la girl aux cheveux « blond platine » n'a connu que des succès. Sa première chance avait donc été cette réussite capillaire ; sa seconde fut de se faire remarquer par Paul Bern.

D'ailleurs, il faut penser que c'est elle qui l'aima la première et qu'elle fut sincère. Paul Bern, clairvoyant et bien armé contre les faiblesses sentimentales, ne se serait pas laissé prendre au jeu factice d'une flirtuse professionnelle. Mais il fut touché par l'élan qui portait vers lui cette femme de vingt ans. Elle était déjà mariée, et pour lui elle divorça. Leur amour, leurs fiançailles furent pendant longtemps un des gros sujets de conversation dans les studios et dans les boudoirs. Et comme tout ce qui touchait à Paul Bern avait une qualité exceptionnelle.

était loyal et sûr, comme l'amour de Joan Harlow était sincère, ils firent figure, dans l'atmosphère frelatée de la capitale de l'illusion, d'un couple d'amoureux légendaires, vieillots et charmants.

Ils s'épousèrent il y a trois mois, et Paul Bern installa sa jeune femme dans un bungalow de Beverly Hill, « La Lune de Miel ». A tous, ils parurent heureux. Mais les plus intimes familiers du ménage savaient que ce n'était qu'un leurre, que Paul Bern avait tenté une fois de plus la chance de l'amour et que de nouveau il avait perdu.

Cet homme fatigué ne pouvait pas être un amant. Et, dans les premiers temps de son mariage, son médecin, qu'il consulta fréquemment, ne put pas lui donner d'espoir. S'il avait compté que l'amour et la fraîcheur de Joan Harlow lui redonneraient sa jeunesse, il comprit bien vite qu'il s'était trompé. La jeune femme, elle, parut puiser dans l'affection qu'elle avait pour lui assez

d'indulgence pour oublier ce détail, mais, pour lui, ce fut le coup mortel.

Joan Harlow partit un samedi passer le week-end chez sa mère. Le dimanche matin, le valet de chambre de Paul Bern, Carmichael, découvrit son maître allongé nu devant une glace, dans son cabinet de toilette, le cœur troué d'une balle de revolver. Bern qui, depuis des années, pensait au suicide et avait avec une sorte de sadisme étudié toutes les façons de se détruire, avait choisi la meilleure. Et froidement, visant devant la glace l'endroit exact de sa poitrine où battait son cœur usé, il s'était rayé de la liste innombrable des amoureux déçus.

Il laissait sur une tablette un mot griffonné pour sa femme. « Chérie, pardonnez-moi, mais c'est le seul moyen de réparer le tort que j'ai eu envers vous et d'en finir avec cette insupportable humiliation. »

Deux personnes, en effet, pouvaient vraiment connaître les raisons profondes de la détermination funeste de Paul Bern, son docteur et sa femme. Le docteur, en voyage à Honolulu, télégraphia à la police dès qu'il apprit la nouvelle : « Je comprends pourquoi Bern s'est suicidé. »

Joan Harlow, elle, ne parla pas.

Il fallait à ce drame, pour qu'il ne sorte pas de l'atmosphère du cinéma, une suite plus émouvante encore et plus mystérieuse.

On découvrit qu'il y a longtemps Paul Bern avait eu une liaison avec une actrice appelée Dorothy Millette. Celle-ci, très malade, avait été soignée et sauvée par Paul Bern. Puis la vie les avait séparés, mais il ne l'avait jamais oubliée. Il avait même fait un testament en sa faveur et, après son mariage avec Joan Harlow, il n'avait modifié ce testament qu'en partie, partageant sa fortune entre les deux femmes. Il allait d'ailleurs la voir une fois par an.

La police américaine, qui aime la complication, s'ingénia à prouver que Paul Bern s'était marié avec cette Dorothy Millette et qu'en épousant, vingt ans après, Joan Harlow, il était devenu bigame.

Au moment où reporters et policiers se préparaient à aller interviewer la vieille actrice qui vivait isolée à San-Francisco, on apprit qu'elle venait de s'embarquer pour Sacramento. Mais, à l'arrivée, elle n'était plus sur le bateau. Ses bagages étaient restés dans sa cabine. Elle avait disparu. Quelques jours après, les riverains repêchèrent dans la Sacramento River le corps décomposé d'une femme que l'on identifia pour être Dorothy Millette.

Voilà de la copie pour des semaines encore aux journalistes de Californie. Pourquoi y aurait-il un secret ? Il ne reste que la destinée cruelle d'un homme qui a trop demandé à son cœur, dont l'amour n'a pas voulu ; destinée qui tient entre l'image de la girl aux cheveux « platine » qui pleure, de la vieille actrice roulée dans les eaux boueuses du Sacramento, et du petit geste précis et impitoyable, devant la glace, dans le cottage « Lune de Miel ».



Dans l'atmosphère frelatée de la capitale de l'illusion, ils firent figure d'un couple d'amoureux légendaires, vieillots et charmants.

■ ■ ■

A New-York, ces jours derniers, j'ai appris, avec une émotion sincère, la mort de cet homme que, finalement, je n'avais que très peu connu. Je me hâtai de demander les détails aux amis que j'avais gardés là-bas. C'est ainsi que j'ai pu reconstituer la phase mortelle de la vie de Paul Bern.

Il s'était laissé prendre au jeu auquel il croyait plus. A quarante ans, cet homme, qui avait perdu le sens de l'amour à vingt ans, avait été repris par l'infatigable démon. Au studio, il rencontre un jour Joan Harlow. Cette jeune vedette, moyennement appréciée il y a deux ans, avait eu un jour la sensationnelle idée de demander à son coiffeur une nouvelle couleur pour ses cheveux. Cet homme de l'art, après une patiente expérience, réussit à donner à la chevelure floue de Joan Harlow cette couleur d'un blond très pâle, presque blanc, éclairé de vagues reflets roses et mauves, qu'on a appelé le « blond platine ».

Ils s'épousèrent il y a trois mois et Bern installa sa jeune femme dans un bungalow de Beverly Hill, « La Lune de Miel ».

Roy PINKER.

Le premier mari de Joan Harlow, avec qui elle avait divorcé.





Le Crime à travers les Ages

Dans les temps héroïques de la Grèce antique, où l'art de la plus pure ordonnance atteignit son apogée, la seule coutume pénale était celle de la violence et des représailles.

Les esclaves et les métèques encourageaient des supplices bien plus rigoureux que les citoyens libres. C'était par exemple, pour eux, le « tympanum », c'est-à-dire la bastonnade jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

II. (1)

Dans la Grèce antique. — Les représailles, l'exil ou la « composition » sont le rachat du sang. — Les lois criminelles à Athènes et à Sparte.

DANS la Grèce antique, les temps héroïques sont des temps de violence. Rien ne comptait que la force pour des hommes dont la vie était un état perpétuel de guerre et de brigandage et qu'agitaient des passions furieuses où l'amour était une maladie que la possession devait guérir. Les raptés et les viols tiennent autant de place dans l'histoire des héros que les exterminations de brigands ou de bêtes féroces.

La seule coutume pénale est celle des représailles. La mort pour la mort. Elle règne aux temps homériques et elle se prolonge bien longtemps.

« C'est une réjouissance de voir mourir celui qui nous a fait du mal », disait Euripide.

« Le sang absorbé par la terre laisse une tache indélébile qui demande du sang à son tour », dit Eschyle.

« Comment pourrait-on dire que j'ai mauvais caractère parce que j'ai rendu le mal qu'on m'a fait subir ? », proclame un des héros de Sophocle.

Le pardon, l'indulgence, eussent semblé un non sens à ces héros farouches. Pour les parents et les amis de la victime, c'était un devoir de châtier le meurtrier, et qui manquait à ce devoir était un traître.

Pour échapper aux représailles, une seule ressource : la fuite, l'exil. Et, afin d'éviter la répétition de meurtres engendrés par d'autres, l'exil devint une institution publique dûment réglementée. On en réduisit la durée à un an et le coupable devait se faire purifier.

Remarquons ici que la conception du crime qui lèse la société toute entière et doit être châtié par elle n'existait pas. Seuls ceux qui se trouvaient directement lésés par ce crime (parents ou amis) avaient des droits sur le coupable.

Quand les proches de la victime se déclaraient satisfaits, la société l'était aussi, la vindicte publique n'existait pas. En conséquence une coutume s'établit assez vite qui permit au coupable d'éviter la nécessité de s'exiler en payant le prix du sang versé. C'était la « composition » ; d'abord facultative, elle devint un droit légal. Le prix de la rançon du meurtre était le plus souvent âprement disputé et cela publiquement, devant les vieillards qui tranchaient le différend. Glose extraordinaire, un tribunal fut même institué, vers 1.500 avant J.-C., qui avait à statuer sur les meurtres commis par des objets inanimés : un arbre, un rocher, un mur. Cela passe encore en étrangeté les jugements d'animaux au Moyen-Age.

Il ne semble pas qu'il y eût alors de coutumes légales dans les châtiments. Les supplices qui sont relatés dans l'Illiade et l'Odyssée sont dictés par la colère ou la vengeance et nous indiquent ce qu'étaient les mœurs.

Astyanax, fils d'Hector, après la prise de Troie, est précipité du haut des remparts ; Télémaque pend lui-même douze servantes coupables d'avoir déshonoré la maison de son père. Ulysse fait mutiler le traître Mélanthius



« Ses serviteurs tranchent avec un fer cruel le nez et les oreilles du coupable ; ils lui arrachent les marques de la virilité et les jettent, palpitantes, aux chiens ; dans leur colère, ils lui coupent aussi les pieds et les mains. »

En des temps moins légendaires, les premières lois établies sont données à l'Attique par Dracon, par Solon.

Dans les lois de Dracon, lois impitoyables, « écrites avec du sang », la mort est à chaque ligne, châtiant non seulement les crimes, mais les fautes légères. Elles avaient adouci cependant certains supplices en usage, particulièrement atroces et presque tous importés de Perse, berceau de la férocité antique.

Les lois de Solon, développant le sentiment de l'égalité en inspirant aux pauvres le désir et le besoin de défendre leur liberté personnelle contre la domination aristocratique, eurent pour effet de multiplier les attentats contre les personnes. Ces attentats étaient si fréquents qu'on comptait dans l'Attique cinq tribunaux chargés de les juger. Un de ces tribunaux connaissait du meurtre involontaire ; un autre du meurtre commis pour une cause prétendue légitime ; un autre statuait sur les exilés accusés d'homicide et non encore purifiés ; un autre, enfin, sur les accidents occasionnés par des animaux ou des objets inanimés, comme nous l'avons vu tout à l'heure.

Au-dessus de ces quatre tribunaux était l'aréopage, composé de sénateurs. C'était la véritable cour criminelle de l'Attique. Elle connaissait du meurtre avec préméditation, de l'empoisonnement, de l'incendie et des atten-

tats contre l'Etat et contre la religion. Elle siégeait en plein air et jugeait la nuit « pour échapper à l'émotion qu'inspire la vue de l'infortune, même méritée ».

Le témoignage des citoyens faisait seule foi en justice. Celui des étrangers comptait seulement comme renseignement. Quant aux esclaves, ils étaient si abjects qu'on n'admettait pas qu'ils pussent dire la vérité. Alors, pour que leur témoignage fût valable, il devait être, de toute nécessité, arraché par la torture.

Un tribunal spécial, dit « des Onze », faisait exécuter les sentences par des esclaves servant de bourreaux.

Les crimes que j'ai indiqués plus haut étaient punis de mort. Les instruments de supplice les plus ordinaires étaient l'épée, le lacet, le poison.

C'est par le poison — la ciguë — que périt Socrate, condamné sous prétexte d'impiété.

Platon décrit cette mort illustre.

« Cependant Socrate, qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir et il se coucha sur le dos comme l'homme l'avait ordonné. En même temps, le même homme qui lui avait donné le poison s'approcha, et, après avoir examiné quelque temps ses pieds et ses jambes, il lui serra le pied fortement et lui demanda s'il le sentait ; il dit que non. Il lui serra ensuite les jambes et, portant ses mains plus haut, il nous fit voir que le corps se glaçait, se roidissait, et il nous dit que, dès que le froid gagnerait le cœur, Socrate nous quitterait... »

« — Criton, dit Socrate, et ce furent ses dernières paroles, nous devons un coq à Esculape ; n'oublie pas d'acquitter cette dette. »

Esculape était le dieu de la médecine ; Socrate le remerciait de l'avoir guéri de la vie.

Remarquons que c'était le condamné lui-même qui payait le prix du poison.

J'ai indiqué déjà ici-même que l'adultère était un crime sévèrement puni à Athènes : la mutilation, la mort... Mais il y avait des accommodements pour les coupables appartenant aux hautes classes sociales.

Les esclaves et les métèques, c'est-à-dire les étrangers domiciliés, encourageaient des supplices bien plus rigoureux que les citoyens libres. C'étaient la mise en croix, le « tympanum », c'est-à-dire la bastonnade jusqu'à la mort, et enfin la précipitation dans le « barathrum ». C'était un gouffre profond et infect dont les parois et le fond étaient hérissés de lames et de pointes de fer destinées à déchirer les victimes.

Les seuls esclaves étaient mis à la torture qui s'appliquait de diverses façons : on leur donnait les écrivains, on leur versait du vinaigre dans les narines, on les frappait à coups de briques, ou encore on les attachait à l'intérieur d'une roue qu'on faisait tourner rapidement, supplice réputé pour provoquer infailliblement les aveux.

Et il faut mentionner un abominable usage qui consistait à soumettre à la torture l'esclave dont le maître était supposé coupable. Si l'on reconnaissait que la question avait été appliquée à tort, le maître était proclamé innocent et indemnisé...

Tel était le sinistre revers de l'admirable médaille antique... Athènes, mère des arts, patrie de la beauté...

Dans l'étrange et farouche Sparte, méprisant les arts et la mollesse, les crimes étaient en petit nombre. Leurs causes ordinaires avaient par avance été détruites par la législation.

Quels crimes commettre dans un pays où les bien les plus précieux étaient en commun, où l'argent n'intervenait pas, où les besoins de la vie étaient réduits au strict nécessaire, où le vol était encouragé, où le prêt et la communauté des femmes étaient autorisés, en sorte que trois ou quatre frères n'avaient souvent qu'une seule femme, et qu'un vieux mari ayant perdu tout espoir d'avoir un fils amenait à sa femme un jeune homme vigoureux, capable de le rendre père... légalement du moins.

Lycurque n'avait point écrit ses lois ; elles se transmettaient de vive voix et nous savons peu de choses sur leurs pénalités.

Nous savons toutefois que le pouvoir était entre les mains des sénateurs et des éphores — magistrats démocratiques — lesquels finirent par exercer, en manière judiciaire, une dictature souveraine. Quand un roi se rendait coupable de trahison, il était jugé par eux. L'éloquence étant redoutée, ainsi que tous les arts libéraux, l'accusé, privé du secours d'un défenseur, devait répondre lui-même à l'accusateur et il pouvait, pour se justifier, recourir aux épreuves judiciaires, aux ordales, c'est-à-dire « à marcher dans le feu, à prendre le fer rouge, en attestant les dieux ».

Le voleur surpris était battu de verges, non pour son vol mais pour la maladresse de s'être laissé prendre. Les Spartiates voulaient développer ainsi la ruse et l'agilité qu'ils jugeaient indispensables à la guerre, leur grande préoccupation. La lâcheté était le pire des crimes. Le soldat qui fuyait pouvait être tué par sa propre mère qu'il avait déshonorée.

Le supplice légal pour les citoyens coupables d'un crime capital était l'étranglement par la corde. D'autres condamnés étaient précipités dans le « Kaidar », gouffre situé au pied du mont Taygète. Une affreuse coutume était d'y jeter aussi les nouveau-nés mal conformés. Tragique surenchère à l'habitude, fréquente dans l'antiquité, d'exposer et d'abandonner les enfants.

Il faut dire quelques mots des ilotes, « flétrissure indélébile attachée à la mémoire de Sparte ».

Les ilotes ne pouvaient coucher à la ville. Chaque jour, ils étaient battus de verges pour leur rappeler qu'ils étaient esclaves. Des bonnets et des habits de peau de chien ou de brebis leur étaient seuls permis, afin de les faire ressembler à des bêtes. Aux jours de fêtes, on en enivrait quelques-uns pour donner aux jeunes Spartiates l'horreur de l'ivresse. Si un ilote semblait manifester quelque fierté, il était égorgé ou châtré.

Les ilotes étaient loués aux citoyens par l'Etat. Quand leur nombre devenait trop grand, les éphores leur déclaraient la guerre afin qu'on pût les tuer librement. Et, bien souvent, sans même parler de guerre, on organisait la chasse à l'ilote. Des jeunes gens choisis parmi les plus robustes et les plus déterminés établissaient dans la campagne des embuscades d'où ils sortaient, le soir, pour massacrer tous les esclaves qu'ils rencontraient sur les chemins.

Pendant la guerre du Péloponèse, les ilotes ayant combattu pour leurs maîtres, ceux-ci leur offrirent la liberté en les invitant à venir se faire inscrire à Sparte. Deux mille se présentèrent. On les couronna de fleurs, on les mena dans les temples, on les logea chez les plus riches citoyens... Ils disparurent tous, tués par leurs hôtes sans qu'on sût comment. Ils étaient gênants...

Sparte, ville sans pitié. Dure à elle-même, plus dure aux autres... (A suivre.)

Frédéric BOUTET.



Les instruments de supplice les plus fréquemment usités étaient l'épée, le lacet, le poison. C'est par le poison — la ciguë — que périt avec un stoïcisme admirable Socrate, condamné sous prétexte d'impiété.

(1) Voir « DETECTIVE » n° 204.



L'ÉPINGLE A PRESSION POUR S'ONDULER SOI-MÊME EN 10 MINUTES.

La caractéristique essentielle de l'épingle "WEST ELECTRIC" est qu'elle agit par pression — pression un acier souple et fin, électriquement aimanté...

L'épingle "WEST ELECTRIC", absolument lisse et aux bords arrondis, ne peut ni brûler ni couper, ni casser, ni accrocher les cheveux...

EPINGLES



6 frs 50 la carte de 4

STUPEFIANTES seront les réponses données à n'importe quel sujet vous intéressant par leur précision mathématique grâce à ma nouvelle méthode scientifique et astrologique.

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir...

MARTHA MARV VOYANTE: Trans. pensée. Fixe date 4^e p. lect. d. sable et crist. l à 7 h. sauf L. 78, r. Pixerécourt (20^e) 5^e ét. Mat.: Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 f. 50.

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Etoile).

ON DEMANDE

Messieurs et Dames, sachant lire et écrire, désireux de consacrer une partie de leurs loisirs pour GAGNER DE L'ARGENT.

Aucune connaissance nécessaire. Nous fournissons toutes instructions utiles. Retournez-nous cette annonce accompagnée de deux francs en timbres-postes pour frais d'échantillons et instructions.

OGUR - DIFFUSION MORTEAU, près Besançon (Doubs)

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lo. l. Ét. Ab. T. SERTIS, Lyon.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

TRAVAUX DE CORRESPONDANCE A DOMICILE Ecr.: AMI DU FOYER à SAINT-DENIS (Sne) J. Timb.

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanc, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

SPORTIFS Ce Chronographe en bracelet ou en montre de poche au choix, vous permet d'avoir l'heure exacte, de prendre le temps au 1/5^e de sec. Garant 6 ans. Envoi contre remboursement 30. Antimagnétique 35. Prime à tout acheteur: un super bracelet semi-automatique, valeur commerciale: 20, ou bague or contrôlé. Bracelet - montre, plaqué or ou argent: 30. Fab. EVLYNDA - Morneau près Besançon. Dépôt à Paris: 75, Rue Lafayette.

UN AVIS DÉSINTÉRESSÉ On nous écrit: J'AI MAIGRI EN 1 MOIS DE 8 KILOGS (sans rien absorber). J'offre gratuitement recette facile, sans danger, pour maigrir en secret, entièrement ou amincir à volonté de la partie désirée: bajoues, hanches, chevilles, seins, etc. Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce Journal à Madame A. MIRANDE 75, Rue Lafayette. 75 - PARIS

AVIS Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures. 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, placée sous le haut patronage de plusieurs Ministères et Sous-Secrétariats d'État, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 43.603: Classes primaires complètes; certificat d'études, brevets, C. A. P., professorats, inspection primaire.

Broch. 43.611: Classes secondaires complètes; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 43.617: Carrières administratives.

Broch. 43.623: Emplois réservés.

Broch. 43.629: Toutes les grandes Écoles.

Broch. 43.635: Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 43.641: Carrières de l'Agriculture métropolitaine et de l'Agriculture coloniale.

Broch. 43.647: Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres). Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 43.653: Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 43.659: Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 43.665: Marine marchande.

Broch. 43.671: Solfège, chant, piano, violon, flûte, saxophone, accordéon, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 43.677: Arts du dessin (cours universel de dessin, illustration, caricature, composition décorative, dessin de figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 43.683: Les métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chaussure (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse, vendeuse-retoucheuse, représentante, modiste, modéliste, lingère, coupeur pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats libres et officiels).

Broch. 43.689: Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats; éloquence usuelle.

Broch. 43.691: Carrières du Cinéma.

Broch. 43.695: Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, Bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure "6 Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en timbres. V. Berchtold, Rue Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne

CHIENS TOUTES RACES POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties. Expéditions tous pays CHENIL BERGER POLICIER MONTREUIL (Seine) - Téléphones 225 Succursale: 14, Rue Saint-Roch - PARIS

Concours France sans diplôme: 21 Novembre 1932. Age: 23 à 30 plus serv. mil. Commissaire police ou Inspecteur police en Algérie sur les CHEMINS DE FER Traitements: 30.000 à 75.000 francs. Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

ACHETEZ TOUT A CRÉDIT AUX MÊMES PRIX QUE COMPTANT

L'Intermédiaire S. A., 17, rue Monsigny à Paris (2^e) maison fondée en 1894 pour la vente à crédit des premières marques. Les prix sont strictement ceux des fabricants pratiqués pour la vente au comptant avec faculté pour l'acheteur de choisir la marque qu'il préfère et dans la plupart des cas de choisir aussi chez le fabricant l'objet qu'il désire.

CATALOGUES EXPÉDIÉS FRANCO SUR DEMANDE

- Catalogue N° 7001 Appareils photographiques - T.S.F. - Phonographes - Jumelles - Ciné-Pathé Baby - Films - Disques - Instruments de musique, etc. Catalogue N° 7002 Porte plume réservoir - Montres - Fusils de chasse - Articles de voyage - Briquets - Cannes à pêche - Bicyclettes, etc. Catalogue N° 7003 Articles de Bureau - Garnitures de cheminée - Appareils d'éclairage - Carillon - Meubles de Bureau - Machines à écrire, etc. Catalogue N° 7004 Orfèvrerie: Couverts, etc. - Services porcelaine - Appareils sanitaires et de chauffage - Lits de cuivre - Meubles - Aspirateurs - Machines à coudre - Machines à laver, etc. Catalogue N° 7005 Linge de Maison - Literie Vêtements de cuir - Fourrures, etc.

12 MOIS DE CRÉDIT L'INTERMÉDIAIRE 17, Rue Monsigny, à PARIS (Métro: 4-Septembre) ACHAT A CRÉDIT = ACHAT COMPTANT UNIQUEMENT LES 1^{eres} MARQUES

J'ENVOIE GRATIS six chansons paroles et musique avec le catalogue des chansons les plus anciennes, les plus nouvelles et chansons à succès. Ecr.: AUX MILLIONS CHANSONS. Noailles, (Oise).

Vente directe du fabricant aux particuliers Fr. 37- Fr. 30- Fr. 20- Fr. 15- Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

MONTRE-Sauteuse

PLUS DE VERRE - PLUS D'AIGUILLES 75 %, des causes d'arrêt complètement supprimées. La MONTRE la plus PRATIQUE. LECTURE DIRECTE MÉTAL CHROMÉ 35 frs Anti-magnétique. Modèle-bracelet 45 frs GARANTIE 10 ANS Envoi contre remboursement USINES EV LYNDA MORTEAU (près Besançon) Dépôt à Paris: 75, rue Lafayette, 75

Le PROGRÈS, toujours le PROGRÈS!

Les PHONOGRAPHE PORTATIFS "La Voix d'Or" qui viennent de paraître

Représentent l'ULTIME PERFECTION De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono "La Voix d'Or" ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.

15 A 16 MOIS DE CRÉDIT 30 Grands Morceaux sur grands DISQUES double face enregistrés électriquement par les procédés les plus modernes MALLETTTE simili-cuir Marocain, Noir ou Crocodile DIAPHRAGME supérieur MOTEUR indéformable Acoustique amplifiée

Nous proclamons et prouvons son incontestable SUPÉRIORITÉ parce que 1° - Le Diaphragme est la pièce dominante du phono et celui de "LA VOIX D'OR" est un THORENS véritable dont les qualités sont incomparables. 2° - La caisse de résonance, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum. 3° - Le Moteur robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin assure l'audition d'un disque entier. 4° - Une jolie Mallette transportable entièrement gainée en simili cuir granité marocain. Prix de l'appareil n°1 et des 30 morceaux: 575 fr. Payables 40 francs par mois. Prix de l'appareil n°2 et des 30 morceaux: 795 fr. Payables 50 francs par mois.

BULLETIN DE COMMANDE Veuillez m'adresser le Phono "La Voix d'Or" avec les 30 morceaux sur Disques Double Face N° au prix de 575 fr. au prix de 795 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 40 fr., de 50 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement. NOM: _____ PRÉNOMS: _____ PROFESSION: _____ RUE: _____ VILLE: _____

Découper ce Bulletin et l'envoyer à L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X^e)

DÉTECTIVE

La "Lune de miel"



Chancelante et pâle, la star « blond platine » Joan Harlow se rend aux obsèques de Paul Bern, avec qui elle venait de vivre, dans leur bungalow « Lune de miel », trois mois du plus tendre amour. (Lire, pages 12 et 13, l'émouvant reportage de notre correspondant particulier Roy Pinker.)

AU SOMMAIRE (Voleurs de grands chemins, par W. T. — Le destin du fauve, par Marius Larique. — La "survie" du guillotiné, par Emmanuel Car. —
DE CE NUMÉRO (Le "demi-sel", par Luc Dornain. — L'assommeuse, par Robert Hennemont. — Le crime à travers les âges, par Frédéric Boutet.